

Bonhams

LES GRANDES MARQUES
DU MONDE

À
PARIS

Online Only | 3 to 10 March, 2021



Sale Information

AUCTIONEER

Automobilia and Motor Cars
Catherine Yaiche
BONHAMS FRANCE SAS
N° agrément 2007-638
4, rue de la Paix
75002 Paris
+33 (0)1 42 61 10 11

VIEWING ON APPOINTMENT ONLY

From Wednesday 3 March
to Wednesday 10 March 2021

AUCTION DATE AND START TIMES

Wednesday 3 March 2021,
1pm Paris Time

SALE NUMBER

26926

BIDS

+44 (0) 20 7447 7447

CONTACT DURING THE SALE PERIOD

Wednesday 3 to Wednesday 10 March 2021
+33 (0) 1 42 61 10 11

SPECIALISTS

Philip Kantor
+32 (0) 476 87 94 71
philip.kantor@bonhams.com

Paul Darvill
+44 (0) 7526 254 630
paul.darvill@bonhams.com

Gregory Tuytens
+32 (0) 471 71 27 36
gregory.tuytens@bonhams.com

Paul Gaucher
+33 (0) 6 61 80 15 56
paul.gaucher@bonhams.com

Gregor Wenner
+39 333 564 3610
gregor.wenner@bonhams.com

ADMINISTRATION

Valérie Simonet
+33 (0) 1 42 61 10 11
+33 (0) 6 62 50 40 44
valerie.simonet@bonhams.com

Pierre Tirone
+33 (0) 1 42 61 10 11
pierre.tirone@bonhams.com

CUSTOMER SERVICES

Monday to Friday 8.30am to 6pm
+44 (0) 20 7447 7447

Please see the following pages for bidder information including after-sale collection, shipment, and important notice to bidders.

PRESS OFFICE

+44 (0) 20 7468 8210
+44 (0) 20 7468 8209
press@bonhams.com

BUYER'S PREMIUM (NOTICE TO BUYERS)

Bonhams charge a buyer's premium.
For this sale we will charge as follows:
Motor Cars:
15% + VAT of the hammer price.
For the Automobilia charges please see
"Important Information for Buyers".

The Buyer's Premium applies to each lot purchased and is subject to VAT.

Some lots may be subject to VAT on the hammer price as well as the premium. These lots will be marked with an omega sign (Ω) in relation to temporary imported items or a dagger sign (\dagger) in relation to VAT charged by a business. Such signs will be printed beside the relevant lot number in the catalogue.

IMPORTANT

The sale is conducted according to the general conditions printed at the back of this catalogue. We advise potential bidders to familiarize themselves with the "Important Information for Buyers" regarding customs, transport and storage.

REGISTRATION IMPORTANT NOTICE

Please note that all customers, irrespective of any previous activity with Bonhams, are required to complete the Bidder Registration Form in advance of the sale. The form can be found on our website at www.bonhams.com and should be returned by email or post to the specialist department or to the bids department at bids@bonhams.com

To bid online please go to www.bonhams.com/auctions/26926 and click on the Register

COMMISSAIRE-PRISEUR

Automobilia et Automobiles:
Catherine Yaiche
BONHAMS FRANCE SAS
N° agrément 2007-638
4, rue de la Paix
75002 Paris
+33 (0)1 42 61 10 11

VISITE SUR RENDEZ VOUS UNIQUEMENT

Mercredi 3 au mercredi 10 mars 2021

VENTE AUX ENCHERES ET DEBUT DE LA VENTE

Mercredi 3 mars 13h à Paris

NUMERO DE VENTE

26926

ENREGISTREMENTS

+44 (0) 20 7447 7447

CONTACT PENDANT LA VENTE

Du mercredi 3 au 10 mars 2021
+33 (0) 1 42 61 10 11

FRAIS D'ADJUDICATION (INFORMATION AX ACHETEURS)

En sus du prix d'adjudication, l'acheteur devra payer sur le prix d'adjudication de chaque lot des frais de vente s'élevant :

Pour les automobiles:

15% + TVA du prix au marteau.

Pour l'automobilia, veuillez consulter les « informations importantes aux acheteurs ».

Ces frais de vente s'appliquent à chaque lot et sont soumis à la TVA.

Certains lots sont sujets à la TVA sur le prix d'adjudication en plus de la TVA sur les frais de vente. Ces lots sont marqués d'un signe oméga (Ω) à côté du numéro de passage en cas d'importation temporaire ou d'une dague (\dagger) en cas de mise en vente du lot par un assujetti. Ces symboles seront imprimés à côté du numéro du lot correspondant dans le catalogue.

IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions générales imprimées à la fin du catalogue. Nous conseillons aux enchérisseurs potentiels de prendre connaissance des « informations importantes aux acheteurs » ainsi que de la partie douanes, transport et gardiennage figurant en fin de catalogue.

ENREGISTREMENT AVIS IMPORTANT

Veuillez noter que tous les clients, indépendamment de toute activité antérieure avec Bonhams, sont tenus de remplir le formulaire d'enregistrement avant la vente. Le formulaire se trouve sur notre site web www.bonhams.com et doit être renvoyé par courrier électronique ou postal au service spécialisé ou à notre service clients bids@bonhams.com. Pour enchérir en ligne aller sur www.bonhams.com/auctions/26926. Puis cliquer sur Enregistrement

Foreword

Our Paris 2021 auction is a first in Bonhams Motoring history, pioneering the timed online only format for our motorcar sales.

Participating in the auction could not be easier. Simply go to: www.bonhams.com to view the full list of cars on offer and register to bid in a few straightforward steps.

Our client service team are on hand for advice at any time during the seven days of the auction, starting from 13.00 Paris time on Wednesday 3rd March through to 13.00 Paris time on Wednesday 10th March.

You can participate at any time during the seven days of the auction.

Viewing Available

At Bonhams we know how much many of our clients enjoy our auction previews. We have gathered the consignments for our first fully online auction at locations across Europe, identified on the map enclosed so you can view any of the cars in the sale.

To make an appointment please send an email to: eurocars@bonhams.com.

Should you be unable to view the car in person we would be delighted to provide you with a condition report, further images and scans of history files. Please contact a specialist of your choice from the contacts overleaf.

Notre vente de Paris 2021 est une première dans l'histoire de Bonhams Motoring, pionnière d'un format uniquement en ligne d'une durée limitée, pour nos ventes d'automobiles de collection.

Participer à la vente ne saurait être plus simple. Il vous suffit de vous rendre sur www.bonhams.com pour consulter la liste complète des automobiles proposées et de vous enregistrer en quelques étapes très simples.

Notre service clients reste à votre disposition pour vous conseiller à tout moment durant les sept jours de vente aux enchères, depuis le mercredi 3 mars à 13 heures de Paris jusqu'au mercredi 10 mars à 13 heures de Paris.

Vous pouvez participer à tout moment durant ces sept jours de vente aux enchères.

Visites sur rendez-vous

Chez Bonhams, nous savons à quel point nos clients apprécient nos expositions de ventes. Pour notre première vente aux enchères intégralement en ligne, nous avons regroupé les autos dans différents lieux à travers l'Europe, identifiés sur la carte ci-jointe, afin que vous puissiez venir voir et inspecter n'importe quelle auto de la vente.

Pour organiser un rendez-vous, nous vous remercions de bien vouloir envoyer un email à : eurocars@bonhams.com.

S'il ne vous était pas possible de vous rendre sur place en personne, nous serions ravis de vous adresser un rapport d'état, davantage de photographies ainsi que les documents scannés du dossier historique de l'auto.

Nous vous remercions de bien vouloir contacter le spécialiste de votre choix parmi les contacts que vous trouverez au verso.

Specialists

Motorcars

Europe



Philip Kantor



Paul Darvill



Gregory Tuytens



Paul Gaucher



Gregor Wenner



Hans Schede

European Motor Cars

4 rue de la Paix
75002 Paris
+33 (1) 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

United Kingdom



Guy Newton



Tim Schofield



Sholto Gilbertson



James Knight

UK Motor Cars

101 New Bond Street
London, W1S 1SR
+44 (0) 20 7468 5801
ukcars@bonhams.com

West Coast USA



Jakob Greisen

West Coast Motor Cars
7601 W.Sunset Blvd
Los Angeles, CA 90046
+1 (415) 391 4000
usacars@bonhams.com

East Coast USA



Rupert Banner

East Coast Motor Cars
580 Madison Avenue
New York, NY 10022
+1 (212) 461 6514
usacars@bonhams.com

Automobilia



Toby Wilson

Millmead
Guildford
GU2 4BE
+44 (0) 1483 445 495
automobilia@bonhams.com

Viewing Locations

Contact us today to arrange to view one of the fantastic cars in our online auction.

Viewing is available throughout the week of the auction by appointment. Please consult our online catalogue www.bonhams.com/auctions/26926 to see where each lot is stored and then contact our European motoring team to confirm your interest.

Contact us to arrange your viewing or to request further information at eurocars@bonhams.com or by calling our Paris office on + 33 (0)1 42 61 10 11.

Lieux d'exposition

Contactez-nous dès aujourd'hui pour convenir d'un rendez-vous afin de voir l'une des fantastiques autos de notre vente aux enchères en ligne.

Une visite, uniquement sur rendez-vous, sera possible durant toute la semaine de la vente aux enchères. Veuillez consulter notre catalogue en ligne www.bonhams.com/auctions/26926 pour voir où chaque auto se trouve, puis contacter notre département automobile Europe afin de confirmer votre intérêt.

Contactez-nous pour organiser votre visite ou pour demander des informations complémentaires en envoyant un courriel à eurocars@bonhams.com ou en appelant notre bureau de Paris au + 33 (0)1 42 61 10 11.

London

Waregem

Paris

Annecy

Modena

Collections, transport and storage

Purchases will only be released when cleared funds are received. All vehicles must be collected after the payment of funds. All storage charges must be paid in full prior to the vehicle's collection or onward transportation. Storage charges payment must be arranged with the storage company. The storage costs are outlined on this page. It is strongly advisable that overseas purchasers and absentee bidders make contingency arrangements regarding collection with Bonhams in advance of the sale.

Collection is strictly by appointment only and at least 24-hours' notice must be given. Please send a booking email to the storage to ensure vehicle(s) are ready at time of collection. Photographic ID will be required at time of collection. If a third party is collecting for you written authorisation is required in advance from you and photographic ID of the third party is requested at the time of collection.

Buyers should satisfy themselves that they have collected all relevant registration and logbooks, documents and keys relating to their Lot(s) at the time of collection.

Storage charges:

- France Transports Roger Benaim
€20 + VAT per motor car per day
- France Transfret
€10 + VAT per motor car per day
- Belgium Exclutrans
€10 + VAT per motor car per day
- Belgium Vichte
€10 + VAT per motor car per day
- Italy Menaklars
€25 + VAT per motor car per day
- UK Classic Car Storage
€10 + VAT per motor car per day

France

Eurocars – Lots 110, 142, 144, 150, 153
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

Paris – Lots 107, 109, 116, 132, 137, 138, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176

Transports Roger Benaim
Frank Benaim
+33 6 16 01 16 01
frank@rogerbenaim.com

Anthony
+33 6 64 04 27 37
anthony@rogerbenaim.com

Annecy – Lots 124, 177
Transfret
+33 4 50 44 02 26
info@groupe-transfret.com

Belgium

Eurocars – Lots 101, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 140, 141, 147, 149, 151, 155
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

Exclutrans – Lots 131, 135, 143, 145, 159
Theo Van den Eeckhout
+32 473 98 26 02
theo@exclutrans.com

Vichte - Lots 102, 103, 104, 105, 106, 108, 112, 117, 125, 127, 129, 130, 146, 148, 152, 154, 156, 158, 160
Gregory Tuytens
+32 471 71 27 36
gregory.tuytens@bonhams.com

Italy

Eurocars – Lot 133
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

Menaklars – Lots 123, 128, 134, 157, 161, 162, 163
+39 059822864
+39 3356031723 mobile
diana.tashchuk@menaklars.com

Denmark

Eurocars – Lot 111
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

UK

Classic Car Storage – Lots 114, 139
+44 1730 825 826
info@classiccarstorage.co.uk

RECOMMENDED TRANSPORT COMPANIES

France

Transports Roger Benaim
Frank Benaim
+33 6 16 01 16 01
frank@rogerbenaim.com

Anthony
+33 6 64 04 27 37
anthony@rogerbenaim.com

Belgium

Exclutrans
Theo Van den Eeckhout
+32 473 98 26 02
theo@exclutrans.com

CUSTOMS

Please note that lots **114 & 139** are subject to the reduced local import tax should it remains in the EU. As Bonhams is the guarantor of the customs duties and taxes clearance, these motor cars cannot be released to the buyer or his transporter immediately after the sale.

For all enquiries relating to Customs, be they administrative or legal, please contact:

Cars Europe

Adam Wyand Brooks
+44 1284 850950
+44 7860 371512 mobile
adam@carseurope.net

Insurance after sale

Buyers are reminded that their vehicles are their responsibility from the fall of the auction hammer. It is your responsibility to have adequate insurance cover in place. Neither Bonhams, nor their agents, will be liable for any damage or loss that the lot may suffer from the fall of the auction hammer.

Délivrance, transport et gardiennage des lots

Les lots ne seront délivrés qu'après encaissement effectif des paiements. Tous les véhicules devront être retirés après encaissement des fonds. Tous les frais de magasinage devront être régularisés avant l'enlèvement ou l'organisation de tout autre transport ultérieur. Le paiement des frais de gardiennage devra se faire directement auprès de la société de gardiennage.

Les frais de gardiennage sont mentionnés en suivant sur cette page. Il est fortement recommandé aux enchérisseurs étrangers et par ordre de prendre des dispositions en amont de la vente concernant le transport.

Le retrait pourra s'effectuer UNIQUEMENT sur rendez-vous dont la demande aura été faite au MINIMUM 24h à l'avance. Veuillez envoyer un courriel de confirmation au storage pour vous assurer que le(s) véhicule(s) est(sont) prêt(s) au moment de l'enlèvement.

Une pièce d'identité avec photo sera exigée au moment de l'enlèvement. Si une tierce personne vient chercher le véhicule pour votre compte, une autorisation écrite préalable de votre part sera nécessaire et une pièce d'identité avec photo de la tierce personne sera requise au moment de l'enlèvement.

Les acheteurs devront s'assurer eux-mêmes au moment du retrait de leur véhicule qu'ils sont en possession de tous les documents, log book et clés, inhérents à leur(s) lot(s).

Frais De Magasinage:

- France Transports Roger Benaim
20€ + TVA par auto et par jour
- France Transfret
10€ + TVA par auto et par jour
- Belgique Exclutrans
10€ + TVA par auto et par jour
- Belgique Vichte
10€ + TVA par auto et par jour
- Italy Menaklars
25€ + TVA par auto et par jour
- UK Classic Car Storage
10€ + TVA par auto et par jour

France

Eurocars – Lots 110, 142, 144, 150, 153
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

Paris – Lots 107, 109, 116, 132, 137, 138, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176

Transports Roger Benaim
Frank Benaim
+33 6 16 01 16 01
frank@rogerbenaim.com

Anthony
+33 6 64 04 27 37
anthony@rogerbenaim.com

Annecy – Lots 124, 177
Transfret
+33 4 50 44 02 26
info@groupe-transfret.com

Belgique

Eurocars – Lots 101, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 140, 141, 147, 149, 151, 155
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

Exclutrans – Lots 131, 135, 143, 145, 159
Theo Van den Eeckhout
+32 473 98 26 02
theo@exclutrans.com

Vichte - Lots 102, 103, 104, 105, 106, 108, 112, 117, 125, 127, 129, 130, 146, 148, 152, 154, 156, 158, 160
Gregory Tuytens
+32 471 71 27 36
gregory.tuytens@bonhams.com

Italie

Eurocars – Lot 133
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

Menaklars – Lots 123, 128, 134, 157, 161, 162, 163
+39 059822864
+39 3356031723 mobile
diana.tashchuk@menaklars.com

Danemark

Eurocars – Lot 111
+33 1 42 61 10 11
eurocars@bonhams.com

UK

Classic Car Storage – Lots 114, 139
+44 1730 825 826
info@classiccarstorage.co.uk

TRANSPORTEURS RECOMMANDES

France

Transports Roger Benaim
Frank Benaim
+33 6 16 01 16 01
frank@rogerbenaim.com

Anthony
+33 6 64 04 27 37
anthony@rogerbenaim.com

Belgique

Exclutrans
Theo Van den Eeckhout
+32 473 98 26 02
theo@exclutrans.com

DOUANES

Veuillez noter que si les lots **114 et 139** restent dans la Communauté Européenne elles seront soumises à une taxe d'importation au taux réduit de la TVA à l'importation locale. Bonhams restant le garant des droits et taxes douanières, ces autos ne pourront donc pas être remise à l'acheteur ou à son transporteur immédiatement après la vente.

Pour toutes les questions concernant les douanes tant d'un point de vue administratif que fiscal, veuillez contacter :

Cars Europe

Adam Wyand Brooks
+44 1284 850950
+44 7860 371512 mobile
adam@carseurope.net

Assurance apres la vente

Dès l'adjudication, tous les risques afférant au lot sont transférés à l'acheteur dans leur intégralité et sans la moindre réserve. A charge pour l'acheteur de faire assurer ses achats. Bonhams décline toute responsabilité quant aux dommages que l'achat pourrait encourir dès l'adjudication prononcée.

Important Information For Buyers

The text below is a complimentary translation of the 'Informations Importantes Aux Acheteteurs' in French. If there is a difference between the English version and the French version, the French version will take precedence.

Conditions of sale

The relationship between Bonhams and the buyer is subject to the general terms and conditions printed at the back of this catalogue. The auction will be conducted in French; this language has authority from a legal viewpoint. Lots shall be described in French. Translation of these descriptions into English is given for information purposes only. In the case of any dispute, only the description of lots in French will be taken into account.

Bids

Online auction

In the case of an online only auction, which is 100% online, bids are only made by Purchase Order through the Bonhams website. These auctions allow bids to be made until the scheduled end time for a particular Lot. The buyer with the highest bid at the end of the deadline wins the Lot. If a bid is made in the last 5 minutes of the sale, the sale of the Lot in question will be extended by 5 minutes from the last bid.

Whatever the form of the sale, any person wishing to bid will be required to fill in a registration form with Bonhams prior to the sale. They will provide Bonhams with proof of identity and bank details. The completed, signed and dated form will be given to Bonhams before the sale begins and a registration number will be assigned to each potential bidder. Bonhams reserves the right, at its sole discretion and through the Authorised Auctioneer, to refuse participation in the auction to any person.

Estimates

Estimates provided by Bonhams are for information purposes only and must in no way be considered an auction guarantee. Estimates do not include auction costs payable by the buyer, or additional taxes. Conversion of estimates into currencies other than Euros may have been rounded up and the exchange rate may have changed since the catalogue was prepared. Certain lots are marked "estimate on request," please contact someone in the relevant department regarding these items.

Public viewing

In the case of online sales, the Lots are visible at their place of storage, by appointment only, made with the department concerned.

Buyer's premium

Buyers are reminded that a 15% Buyers Premium is payable on the final Hammer Price of each Vehicle in the sale. Buyers are reminded that for Automobilia a 27.5% Buyers Premium is payable on the first €3,000 of the hammer price, 25% from €3,001 to €400,000 of the hammer price, 20% from €400,001 to €4,000,000 of the hammer price and 13.9% on the balance thereafter. TVA at the standard rate is payable on the Buyer's Premium by all Buyers.

Droit de suite

In addition to the aforementioned purchase premium, the Buyer is liable to pay an Additional Commission to cover our costs relating to the payment of droit de suite in accordance with Articles L122-8 and R122-2 to 122-12 of the Intellectual Property Code. The amount of the resale right is proportional to the auction price: 4% for the portion of the price up to 50,000 euros, 3% for the portion of the price between 50,000.01 euros and 200,000 euros; 1% for the portion of the price between 200,000.01 euros and 350,000 euros; 0.5% for the portion of the price between 350,000.01 euros and 500,000 euros and 0.25% for the portion of the price exceeding 500,000.01 euros. The amount of the total resale right is capped at 12,500 euros.

Export license

In order to control the circulation of cultural objects, law number 92-1477 of 31 December 1992 (modified by the law of 10 July 2000) subjects exports outside French territory to specific procedures, applicable to objects whose age and value exceed certain thresholds. The export certificate is purely an administrative document which gives no guarantee of the authenticity of the object it authorises for export. The request for certification of a cultural object with a view to its free movement outside French territory, or for any other administrative documents, does not affect the liability for payment which rests with the buyer.

Lots not included in the catalogue
Certain lots may be added to the auction without being listed in the catalogue. An additional list shall be made available to the public where necessary.

Condition Reports

In respect of most Lots, you may ask Bonhams for a Condition Report on the Lot's general physical condition. If you do so, this will be provided by Bonhams on behalf of the Seller free of charge. As this is offered additionally and without charge, Bonhams is not entering into a contract with you in respect of the Condition Report and accordingly does not assume responsibility to you in respect of it. The Condition Report represents Bonhams' reasonable opinion as to the Lot's general condition in the terms stated in the particular report, and Bonhams does not represent or guarantee that a Condition Report includes all aspects of the internal or external condition of the Lot. Neither does the Seller owe or agree to owe you as a Bidder or Buyer any obligation or duty in respect of this free report about a Lot, which is available for your own inspection or for inspection by an expert instructed by you.

Starting price

The starting price is the starting point for auctions, and it is usually below the low estimate. It is fixed at the complete discretion of the authorised auctioneer. There is no link between the starting price and the reserve price.

Bidding orders

Bonhams offers the possibility to bidders who cannot or do not wish to attend the sale of bidding through an absentee bid or by telephone (forms in the appendix of the catalogue). Bonhams will execute the bids as cheaply as possible on your behalf.

Payment

It is of critical importance that you ensure that you have readily available funds to pay the Purchase Price and the Buyer's Premium (plus VAT and any other charges and Expenses to us) in full before making a bid for the Lot. If you are a successful Bidder, payment will be due to us by 4.30 pm on the second working day after the Sale so that all sums are cleared by the eighth working day after the Sale. Payments made by anyone other than the registered Buyer will not be accepted. Bonhams reserves the right to vary the terms of payment at any time.

Bonhams' preferred payment method is by bank transfer. You may electronically transfer funds to our Trust Account. If you do so, please quote your paddle number and invoice number as the reference.

If paying by bank transfer, the amount received after the deduction of any bank fees and/or conversion of the currency of payment to pounds sterling must not be less than the sterling amount payable, as set out on the invoice.

Payment by telephone: may also be accepted up to €5,000, subject to appropriate verification procedures, although this facility is not available for first time buyers. If the amount payable by you for Lots exceeds that sum, the balance must be paid by other means.

Please note international money laundering regulations prevent us from taking payment from any person other than the one named on the invoice.

Lots shall only be delivered after receipt of cleared funds.

All invoices will be sent by email where possible, or by post on the next work.

Pre-emption

The French state has a right of pre-emption on movable property put up for sale at public auctions. This right shall be effected via a representative of the State who is present in the room. Thus, the State takes the place of the last bidder and has fifteen days to confirm this right of first refusal. Bonhams cannot be held responsible for the exercising of this right by the French state.

Reserve price

The reserve price is the confidential minimum price below which the lot shall not be sold. In accordance with article L 321-11, paragraph 2 of the Commercial Code, it cannot be above the minimum of the estimate indicated in the catalogue. Certain lots may be put forward without reserve and they shall be marked "without reserve".

TVA

As a general rule, Bonhams will submit the sale of lots to TVA depending on the margin scheme. If the lot sold is exported to a country outside the E.U., the owner must notify the auctioneer as soon as the lot is sold. If the buyer does not entrust the export formalities to Bonhams, he must pay the TVA amount due by Bonhams at the moment where the company presents him with the invoice. The amount will be returned to the buyer once he has provided Bonhams with a copy of the EX1 export document stamped by the customs within a month starting from the date indicated on the invoice. When the buyer is TVA - registered with a country that is another member of the EU, the sale can only be exempted from TVA if the buyer requests it, and if Bonhams holds sufficient documentary evidence regarding the dispatch of the good sold from France to the other member-country. Bonhams takes no responsibility for the juridical and legal consequences of a buyer's false declaration.

Informations Importantes Aux Acheteurs

Conditions de vente

Les rapports entre Bonhams et les acheteurs sont soumis aux conditions générales imprimées à la fin de ce catalogue. La vente se déroulera en français qui est la langue qui fait autorité d'un point de vue juridique. Les lots sont décrits en langue française. La traduction des descriptions en langue anglaise n'est donnée qu'à titre indicatif. En cas de litige, seule la description des lots en français sera prise en compte.

Enchères

Vente en Ligne

Dans le cas d'une vente online only, qui se déroule 100% en ligne, les enchères ne se font que par Ordre d'achat par l'intermédiaire du site Bonhams. Ces enchères permettent de faire des offres jusqu'à l'heure de fin prévue pour un Lot particulier. L'acheteur qui a l'offre la plus élevée à l'expiration du délai remporte le lot. Si une offre est faite dans les 5 dernières minutes de la vente, la vente du lot concerné sera prolongée de 5 minutes à partir de la dernière enchère.

Quelle que soit la forme de la vente, toute personne désireuse d'enchérir sera tenue avant la vente de remplir auprès de Bonhams un formulaire d'enregistrement. Elle remettra à Bonhams une pièce d'identité ainsi que ses références bancaires. Le formulaire dûment rempli, signé et daté sera remis à Bonhams avant que la vente ne commence et un numéro d'enregistrement sera affecté à chaque enchérisseur potentiel. Bonhams se réserve le droit, à son entière discrétion et par l'intermédiaire du commissaire-priseur habilité, de refuser à toute personne la participation aux enchères.

Estimations

Les estimations fournies par Bonhams le sont à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme une quelconque garantie d'adjudication. Elles n'incluent ni les frais d'adjudication à la charge de l'acheteur, ni les taxes supplémentaires.

La conversion des estimations dans une monnaie autre que l'euro a pu être arrondi et le taux de change utilisé a pu changer depuis la préparation du catalogue. Certains lots portent la mention 'estimation sur demande', pour cela il convient de contacter une personne du département concerné.

Exposition publique

Dans le cas des ventes en Ligne, les Lots sont visibles sur leur lieu de stockage, sur rendez-vous exclusivement, pris auprès du département concerné.

Frais d'adjudication à la charge de l'acheteur

Il est également rappelé aux acheteurs qu'une prime d'achat de 15% HT est payable sur chaque lot de véhicule dans la vente. Il est rappelé aux acheteurs que pour les lots d'automobilia une prime d'achat de 27.5% HT est d'application sur les premiers €3,000 au marteau, 25% HT entre €3,001 et €400,000, 20% HT entre €400,001 et €4,000,000 au marteau et 13.9% HT sur la différence au dessus. La TVA au taux normal est prélevée sur les frais acheteurs par tous les acheteurs.

Droit de suite

En sus de la prime d'achat précitée, l'Acheteur est redevable d'une Commission Supplémentaire pour couvrir nos frais relatifs au règlement du droit de suite conformément aux articles L122-8 et R122-2 à 122-12 du Code de la propriété intellectuelle. Le montant du droit de suite est proportionnel au prix d'adjudication : 4% pour la tranche du prix jusqu'à 50 000 euros, 3% pour la tranche du prix comprise entre 50 000,01 euros et 200 000 euros ; 1% pour la tranche du prix comprise entre 200 000,01 euros et 350 000 euros ; 0.5% pour la tranche du prix comprise entre 350 000,01 euros et 500 000 euros et 0.25% pour la tranche du prix excédant 500 000,01 euros. Le montant du droit de suite total est plafonné à 12 500 euros.

Certificat d'exportation

Afin de contrôler la circulation des biens culturels, la loi n°92-1477 du 31 décembre 1992 (modifiée par celle du 10 juillet 2000) soumet les exportations hors du territoire français à des modalités particulières, applicables aux biens dont l'ancienneté et la valeur dépassent certains seuils. Le certificat d'exportation est un simple document administratif qui n'apporte aucune garantie d'authenticité du bien qu'il permet d'exporter. La demande de certificat pour un bien culturel en vue de sa libre circulation hors du territoire français ou de tous autres documents administratifs n'affecte pas l'obligation de paiement incombant à l'acheteur.

Lots hors catalogue

Certains lots ont pu être ajoutés à la vente sans être inclus dans le catalogue. Une liste supplémentaire est, dans le cas échéant, à la disposition du public.

Rapport d'état

Pour la plupart des lots, vous pouvez demander à Bonhams un rapport sur l'état général du lot. Si vous le faites, ce rapport sera fourni gratuitement par Bonhams au nom du vendeur. Comme ce rapport est offert en supplément et gratuitement, Bonhams ne conclut pas de contrat avec vous en ce qui concerne le rapport d'état et n'assume donc aucune responsabilité envers vous à cet égard. Le rapport d'état représente l'opinion raisonnable de Bonhams quant à l'état général du lot dans les termes indiqués dans le rapport particulier, et Bonhams ne représente ni ne garantit qu'un rapport d'état inclut tous les aspects de l'état interne ou externe du lot. Le vendeur ne doit ni n'accepte de vous devoir, en tant qu'enchérisseur ou acheteur, aucune obligation ou devoir concernant ce rapport gratuit sur un lot, qui est disponible pour votre propre inspection ou pour une inspection par un expert mandaté par vous.

Mise à prix

La mise à prix est le point de départ des enchères, le plus souvent inférieur à l'estimation basse. Elle est fixée à l'entière discrétion du commissaire-priseur habilité. Il n'y a pas de lien entre la mise à prix et le prix de réserve.

Ordre d'achat

Bonhams offre la possibilité aux enchérisseurs ne pouvant ou ne voulant pas assister à la vente d'enchérir par l'intermédiaire d'un ordre écrit ou par téléphone (formulaires annexés au catalogue). L'ordre d'achat est un mandat permettant d'acheter aux meilleures conditions pour le donneur d'ordre.

Paiement

Avant d'enchérir, il est important de vous assurer que vous avez des fonds disponibles afin de pouvoir procéder au paiement du lot et de la prime d'achat à la charge de l'acheteur (plus la TVA et autres frais et charges). L'acheteur devra régler immédiatement le prix d'achat global comprenant le prix d'adjudication ainsi que les frais et taxes applicables avant 16h30 deux jours ouvrés après la vente afin que les sommes soient encaissées au huitième ouvré après la vente. Le nom du titulaire des moyens de paiement doit correspondre au nom inscrit sur la facture. Tout paiement figurant un nom différent que celui de l'acquéreur ne sera pas accepté. Bonhams se réserve le droit de modifier les conditions de paiement à tout moment.

Avant d'enchérir, il est important de vous assurer que vous avez des fonds disponibles afin de pouvoir procéder au paiement du lot et de la prime d'achat à la charge de l'acheteur (plus la TVA et autres frais et charges). L'acheteur devra régler immédiatement le prix d'achat global comprenant le prix d'adjudication ainsi que les frais et taxes applicables avant 16h30 deux jours ouvrés après la vente afin que les sommes soient encaissées au huitième ouvré après la vente. Le nom du titulaire des moyens de paiement doit correspondre au nom inscrit sur la facture. Tout paiement figurant un nom différent que celui de l'acquéreur ne sera pas accepté. Bonhams se réserve le droit de modifier les conditions de paiement à tout moment.

Nous recommandons le paiement par virement bancaire : vous pouvez procéder à un virement électronique sur notre compte fiduciaire. En ce cas, merci de bien vouloir mentionner votre numéro d'enchérisseur, le numéro de facture ainsi que la référence.

Le montant reçu par virement bancaire ne doit pas être inférieur à celui mentionné sur la facture, après déduction des charges bancaires.

- Paiement par téléphone

Un montant maximum de 5000€ sera accepté, après des procédures de vérification adéquates. Les nouveaux acheteurs sont exclus de ce mode de paiement. Si la somme due est supérieure au montant maximum indiqué, le solde devra être réglé par un autre mode de paiement. Le nom du titulaire des moyens de paiement doit correspondre au nom inscrit sur la facture.

Les lots ne seront délivrés qu'après encaissement effectif des paiements. Toutes les factures seront adressées à l'acheteur par email et fax ou par courrier le lendemain de la vente.

Préemption

L'état français dispose d'un droit de préemption sur les biens meubles présentés en vente aux enchères publiques. L'exercice de ce droit s'effectue par l'intermédiaire d'un représentant de l'Etat présent dans la salle. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur et dispose de quinze jours pour confirmer ce droit de préemption. Bonhams ne pourra être tenu responsable de l'exercice de ce droit par l'Etat français.

Prix de réserve

Le prix de réserve correspond au prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Conformément à l'article L 321-11 alinéa 2 du Code de Commerce, il ne peut être supérieur à la fourchette basse de l'estimation indiquée au catalogue. Certains lots peuvent être proposés sans prix de réserve et seront signalés par la mention « sans réserve ».

TVA

En règle générale, Bonhams soumettra la vente des lots à TVA selon le régime de la marge.

Lorsque le bien vendu doit être exporté vers un pays tiers à l'Union Européenne, l'acheteur doit le signaler au commissaire-priseur habilité auprès de Bonhams dès que le bien lui a été adjugé.

Si l'acheteur ne confie pas à Bonhams les formalités d'exportation, il devra verser le montant de la TVA à Bonhams au moment où ce dernier lui remettra le bordereau de vente. Le montant sera restitué à l'acheteur lorsque ce dernier aura fait parvenir à Bonhams l'exemplaire EX1 d'exportation visé par la douane du point de sortie dans le délai d'un mois à compter de la date du bordereau de vente.

Lorsque l'acheteur est identifié à la TVA dans un autre état membre de l'Union Européenne, la vente est exonérée de TVA que si l'acheteur le demande et si Bonhams détient des justificatifs suffisants de l'expédition du bien vendu de France vers l'autre état membre. Bonhams décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acheteur.

General Conditions

DEFINITIONS OF TERMS AND NAMES USED IN THE FOLLOWING CONDITIONS:

Any reference in the following general conditions to "BONHAMS" will be deemed a reference to and mean BONHAMS 1793 Ltd, Overseas Branch, with registered office in 20121 Milan, Via Montenapoleone, 21. BONHAMS informs the Buyer that they act as an agent for the vendor and by no means act for themselves. Therefore, the sales contract between the vendor and Buyer for the item auctioned online is executed between the vendor and Buyer. BONHAMS shall never be held liable for breaches committed by the vendor or Buyer. The relationship between BONHAMS and the Buyer is subject to the following general terms and conditions.

The following terms and expressions will have the meaning indicated below.

"Parties" meaning BONHAMS and the Bidders / Buyers to the auction.

"Acquirer" or "Buyer" or "Winning Bidder": the person who makes the highest bid before closure of the online auction and to whom a Lot is awarded by BONHAMS.

"Auctioneer" meaning BONHAMS or the person employed by BONHAMS, who is in charge of the online auction.

"Bidder" the party who bids during the online auction via the online channel provided by BONHAMS.

"Lot" any item (goods or motor vehicle) included in the list as published via the BONHAMS site and which is presented for auction.

"Auction price" or "Hammer Price" the price excluding costs such as the Buyer premium, VAT in some cases, and costs specific to an item.

"Reserve Price" the minimum price at which a Lot may be sold as agreed between BONHAMS and the vendor. Any Lot marked by the symbol (#) indicates that BONHAMS has a financial interest in the Lot.

"Consumer" meaning the Bidder who bids/ buys for himself or on behalf of a third nominated party and who does not buy in the capacity of an -dealer in motor vehicles or automobilia or in general in a business capacity.

"Trader" meaning the Bidder who bids/ buys for himself or on behalf of a third party, who buys with the intention to sell the bought item and or deals in such items, or who in general acts in a business capacity.

INFORMATION FOR THE CONSUMER BUYER - REMOTE CONTRACT

It is agreed between parties that BONHAMS informs the Bidder through its internet site well before the online auction in a clear and understandable way which is deemed suitable for remote communication regarding:

- The identity of BONHAMS, its registered office, telephone numbers and E-mail address.
- The characteristics of the Lots and items that are to be auctioned.
- The way the auction is organized and is carried out.
- The means of payment of the auction price and the costs such as the Buyer premium and in general the way the contract is to be carried out.
- The conditions, the term and the modalities of the right to revoke the sale if applicable in favor of the Consumer Buyer.
- The reasonable costs to be paid by the Buyer in case he chooses to revoke the sale.
- In such case, the fact that there is no possibility to revoke the sale if the party is a trader and therefore not a Consumer Buyer.
- The policy of handling complaints.
- If applicable, the existence and modalities of after sale service and the costs involved.
- If applicable, the existence and modalities of financial guarantees or information of that kind to be provided by the Buyer if requested by BONHAMS.

It is understood that all the above form an integral part of the remote contract and will prevail for the duration of the contract, unless explicitly changed by the parties.

As far as the condition of the Lots is concerned:

BONHAMS advises Bidders to carefully examine the Lots on which they are interested in bidding, prior to the auction. A "Condition Report" on the condition of the Lots is available on request from BONHAMS. The Bidder shall have the opportunity to inspect the Lots on location, date and hours as specified to him.

The Bidder is informed that a Condition Report as well as any oral information on a Lot, and the description of a Lot in the online-catalogue as published on the BONHAMS web site is the expression of an opinion only and is given in good faith in order to inform the Bidder as well as possible. The condition of a Lot may vary between the time it is listed and described in the online-catalogue and the time the auction is closed. Any material variation shall be announced at the time of opening of the auction or as soon as BONHAMS become aware by means of a saleroom notice.

AUCTION

Any party wishing to participate in the online auction must register via the BONHAMS web site and follow the indicated procedure. The Bidder will be asked to present an official piece of identification and official address confirmation.

All Bidders will be considered and assumed to be acting on their own behalf unless before the auction it has been expressly brought to the attention of BONHAMS, in writing, that they are acting on behalf of a third party and this party is approved by BONHAMS.

The Bidder will in such case hand over the identity of the third party.

In, such a case both those parties will be deemed by BONHAMS, jointly liable.

Anyone who bids at the online auction is understood to have read and accepted the GENERAL TERMS and CONDITIONS for ONLINE AUCTIONS and the BONHAMS ONLINE BIDDING TERMS and CONDITIONS.

The online auction will be held in English and all amounts will be in EURO's (€). All correspondence with BONHAMS shall take place in English. Should BONHAMS provide different currencies alongside the amount in EURO's then the conversion will be provided as a service and accuracy is not guaranteed. Only the amount of the last bid upon closure of the online auction, will be taken into account.

BONHAMS reserves the right at its entire discretion, to refuse participation in its online auctions to any person or trader.

Estimates given by BONHAMS are indicative in nature and may not be deemed any guarantee of the auction price. Therefore, BONHAMS shall never be held liable if a Lot is sold below the minimum indicative price in the absence of a Reserve price.

If a Reserve Price has been fixed by the vendor then BONHAMS reserves the right to make bids on behalf of the vendor until the Reserve price is met.

ONLINE BIDDING TERMS AND CONDITIONS

BONHAMS refers to the joint online bidding terms and conditions that are deemed read and understood by the Bidder.

INCIDENTS AFFECTING THE SALE

BONHAMS has complete discretion to refuse any bid, to nominate any bidding increment we consider appropriate, to divide any lot, to combine two or more Lots, to withdraw any Lot from the sale and before the sale has been closed to put up any Lot for auction again.

The Buyer is the Bidder who makes the highest bid acceptable to BONHAMS for any Lot at the end of the auction. The online auction will display clearly a date and time for opening of the auction, and likewise for the closure. Any dispute as to the highest bid will be settled by BONHAMS in its absolute discretion.

SALE

BONHAMS refers to the Online Bidding Terms and Conditions for specific information regarding the sale. After closure of the auction, and the creation of the sale, all risks pertaining to the Lot shall be transferred to the Buyer immediately, in full and unreservedly. It is therefore the responsibility of the Buyer to have the purchased Lot insured. BONHAMS rejects any liability for damage that the Buyer may suffer between the moment of sale and removal of the Lot in the event of breach of this requirement by the Buyer. The Lot will be transported and delivered to the Buyer at his expense and after agreement between all concerned parties. The terms and conditions regarding payment of the price and additional amounts are active to the full extent.

THE RIGHT TO REVOKE THE SALE FOR THE CONSUMER BUYER

If the vendor of a single Lot acts in a business capacity, the Buyer has the right to revoke the sale within a period of 14 days without any reason, provided that he acts as Consumer (i.e. the Buyer is not a trader or entrepreneur who buys an item with the intent of selling it to a third party or who buys on behalf of a third party for a commission, or who acts in general in a business capacity).

The period of 14 days begins and takes effect from the day that the Buyer receives the Lot physically, whether he receives the Lot himself, or whether a third designated party receives the Lot.

The period ends at 00.00 hours of the last calendar day. At all times it is the responsibility of the Buyer to deliver proof of the date of delivery of the car or item.

Should the Buyer wish to revoke the sale then he will inform BONHAMS in an unambiguous statement by E-mail or registered mail, stating clearly this name, full address, telephone number, and E-mail address.

The Buyer must send his statement of right to revoke the sale within the period of 14 days.

It is the full responsibility of the Buyer who revokes the sale, to prove that his statement is brought to the knowledge of BONHAMS and that BONHAMS received the E mail or registered mail.

After expressing his will to revoke the sale, the Buyer will undertake all necessary actions to ship the lot back to BONHAMS at his own cost and risk. This will be organized and executed within a period of one week after the revocation. The lot must be delivered back to BONHAMS in the same condition in which it was delivered to the Buyer or his agent.

Consequences of the revocation:

The Buyer, who decides to revoke the sale, will be reimbursed by BONHAMS for the invoiced amount of the Lot, being the Hammer Price, buyer's premium and VAT where applicable. The reimbursement will take place after the lot has been shipped or transported and received physically by BONHAMS. The reimbursement will take place within a period of 14 days following physical reception of the lot by BONHAMS.

The Buyer will in case of revocation transmit all necessary bank coordinates to make the reimbursement possible.

The Buyer remains responsible for the Lot whilst keeping it under his possession, during the revocation period and when shipping the Lot back to BONHAMS.

PAYMENT

In addition to the auction price, the Buyer agrees to pay to BONHAMS a Buyer's premium of 15% of the auction price on each vehicle and automobilia item together with VAT. Should there be additional costs on a specific Lot then BONHAMS will advise so before the auction starts.

If the Bidder puts the highest bid accepted by BONHAMS and thus becomes the Buyer, then he will immediately pay the total purchase price, comprising of the sale price, all applicable fees (Buyer's premium plus VAT) and taxes if so applicable.

BONHAMS reserves the right to retain a sold lot until full payment has been received by BONHAMS in cleared funds.

Payment should be made by bank transfer.

COLLECTORS' CARS

The Buyer of a vehicle must carry out all necessary formalities, of any type whatsoever prior to use on public roads. BONHAMS will never be liable for disrespect by the Buyer of these formalities.

The fact that the Buyer must arrange for all formalities prior to road use does not entitle the Buyer to suspend payment of the total price. The fact that a car may not be eligible for road use does not entitle the Buyer to retain payment of the full due amount for no guarantee is given that a car is suitable for road use.

It is the responsibility of the Buyer to inspect before the sale, all available documents relating to the car he would want to purchase and in particular technical inspections and road documents.

The odometer reading in kilometers or miles shown in the catalogue description refers to that on the meter, if there is one, at the time of cataloguing and may not guarantee the real distance travelled by the car. BONHAMS will never be held liable should there be a discrepancy between the two.

The year announced in the description of each Lot corresponds to the year on the road documents. If there are none, then the year given is the year as provided by the seller. BONHAMS will never be liable for misinterpreting the year of a car.

COPYRIGHT

BONHAMS holds reproduction rights for its internet catalogue and no part of it may be used or reproduced without the formal written authorization of BONHAMS.

Pursuant to the literary and artistic property laws, the sale of a car does not imply transfer of the right of reproduction and representation of the catalogue.

APPLICABLE LAW AND JURISDICTIONAL COMPETENCE

This agreement, any claim, dispute or difference concerning and any matter arising from, will be governed by Italian law and the courts of Milan will be exclusively competent for any legal action.

The Buyer waives any right to seek another competent law forum of court.

The clauses in these general terms and conditions are independent from each other and the nullity of one clause will not give rise to the nullity of another.

The Bidder / Buyer understands that he will never be granted access to the auction unless he ticks the box next to the text on the website of the auction thus proving that he saw, read and agrees with all general terms and conditions. These general terms and conditions refer to the BONHAMS online bidding terms and conditions which are an integral part of the above terms and conditions, and which the Bidder / Buyer agrees that he saw, read and agrees with them.

PRIVACY

The Bidder / Buyer confirms, under the terms of art. 13 and 14 of the EU-Regulation 2016/679 dated 27.04.2016 (GDPR), that he has been informed that his personal data, also if sensitive, are used to meet the requirements of this online auction. The Bidder / Buyer consents to the handling of its data.

The owner of the data management is BONHAMS and those interested may exercise their rights by writing to the Responsible of Data (Responsabile dei Dati), BONHAMS 1793 LTD, Montpellier Galleries, Montpellier Street, London, SW7 1HH, for the kind attention of the legal representative.

Conditions Générales

DEFINIZIONI DEI TERMINI E NOMI UTILIZZATI NELLE SEGUENTI CONDIZIONI:

Qualsiasi riferimento nelle seguenti condizioni generali a "BONHAMS" sarà considerato un riferimento a, e indicherà BONHAMS 1793 Ltd, Overseas Branch, con sede legale in 20121 Milano, Via Montenapoleone, 21. BONHAMS informa l'Acquirente che essa agisce in qualità di agente per il venditore e in nessun modo la stessa agisce per conto proprio. Pertanto il contratto di vendita tra il venditore e l'Acquirente relativo all'articolo messo all'asta telematica viene concluso tra il venditore e l'Acquirente. BONHAMS non sarà mai ritenuta responsabile per inadempimenti commessi dal venditore o dall'Acquirente. Il rapporto tra BONHAMS e l'Acquirente è soggetto ai seguenti termini e condizioni generali.

I seguenti termini ed espressioni avranno il significato di seguito indicato.

"Parti" indica BONHAMS e gli Offerenti / Acquirenti all'asta.

"Compratore" o "Acquirente" o "Offerente Vincitore": la persona che fa l'offerta più alta prima della chiusura dell'asta online e alla quale BONHAMS assegna un Lotto.

"Banditore" significa BONHAMS o la persona alle dipendenze di BONHAMS, che è responsabile dell'asta telematica.

"Offerente" la parte che fa un'offerta durante l'asta online per mezzo del canale telematico fornito da BONHAMS.

"Lotto" qualsiasi articolo (merce o autoveicolo) incluso nell'elenco pubblicato tramite il sito BONHAMS e presentato all'asta.

"Prezzo d'Asta" o "Prezzo di Aggiudicazione" il prezzo esclusi i costi come la commissione dell'Acquirente, l'IVA in alcuni casi e i costi specifici di un articolo.

"Prezzo di Riserva" il prezzo minimo al quale un Lotto può essere venduto come concordato tra BONHAMS e il venditore. Qualsiasi Lotto contrassegnato dal simbolo (#) indica che BONHAMS ha un interesse finanziario nel Lotto.

Per "Consumatore" si intende l'Offerente che fa un'offerta / acquista a titolo personale o per conto di una terza parte nominata e che non acquista in qualità di rivenditore di autoveicoli o articoli per automobili o, in generale, a titolo di soggetto professionista.

"Commerciante" indica l'Offerente che fa offerte / acquista per sé o per conto di terzi, che acquista con l'intenzione di vendere l'oggetto acquistato e / o commercia tale genere di articoli, o che in generale agisce a titolo di soggetto professionista.

INFORMAZIONI PER L'ACQUIRENTE CONSUMATORE - CONTRATTO REMOTO

È convenuto tra le parti che BONHAMS informi l'Offerente tramite il proprio sito Internet ben prima dell'asta online in un modo chiaro e comprensibile, ritenuto idoneo per la comunicazione da remoto in merito a:

- l'identità di BONHAMS, la sua sede legale, i numeri di telefono e l'indirizzo e-mail.
- le caratteristiche dei Lotti e degli oggetti che devono essere messi all'asta.
- il modo in cui viene organizzata e condotta l'asta.
- le modalità di pagamento del prezzo d'asta e dei costi, come la commissione dell'Acquirente e, in generale, le modalità di esecuzione del contratto.
- le condizioni, il termine e le modalità di esercizio del diritto di recesso dal contratto di vendita se applicabile a favore dell'Acquirente Consumatore.
- i costi ragionevoli che l'Acquirente dovrà sostenere nel caso in cui scelga di recedere dal contratto di vendita.
- in tal caso, il fatto che non vi sia alcuna possibilità di recedere dal contratto di vendita se la parte è un soggetto professionista e non è quindi un Acquirente Consumatore.
- la politica di gestione dei reclami.
- se applicabile, l'esistenza e le modalità del servizio post vendita e i relativi costi.
- se applicabile, l'esistenza e le modalità di garanzie finanziarie o informazioni di tale genere che devono essere fornite dall'Acquirente se richiesto da BONHAMS.

Resta inteso che tutto quanto sopra forma parte integrante del contratto da remoto e prevarrà per tutta la durata del contratto, salvo espressamente modificato dalle parti. Per quanto riguarda lo stato dei Lotti:

BONHAMS consiglia agli Offerenti di esaminare attentamente i Lotti il relazione ai quali sono interessati a fare offerte, prima dell'asta. Una "Relazione sulle Condizioni" sullo stato dei Lotti è disponibile su richiesta presso BONHAMS. L'Offerente avrà la possibilità di ispezionare i Lotti nel luogo, nella data e negli orari che gli verranno specificati. L'Offerente è informato che una Relazione sulle Condizioni, nonché qualsiasi informazione verbale su un Lotto, e la descrizione di un Lotto nel catalogo telematico pubblicato sul sito web BONHAMS è solo l'espressione di un'opinione ed è fornita in buona fede, al fine di informare l'Offerente nel miglior modo possibile.

Le condizioni di un Lotto possono variare tra il momento in cui è elencato e descritto nel catalogo telematico e il momento in cui l'asta è chiusa. Qualsiasi variazione sostanziale sarà annunciata al momento dell'apertura dell'asta o non appena BONHAMS ne verrà a conoscenza mediante una comunicazione di sala-vendita.

ASTA

Chiunque desideri partecipare all'asta telematica deve registrarsi tramite il sito web BONHAMS e seguire la procedura indicata. All'Offerente verrà chiesto di presentare un documento di identità ufficiale e la conferma dell'indirizzo ufficiale.

Tutti gli Offerenti saranno considerati agire (e si presumerà che agiscano) per proprio conto, a meno che prima dell'asta non sia stato espressamente portato all'attenzione di BONHAMS, per iscritto, che essi agiscono per conto di una terza parte e questa parte sia approvata da BONHAMS. L'Offerente in tal caso consegnerà l'identità della terza parte. In tal caso, entrambe tali parti saranno ritenute da BONHAMS solidalmente responsabili.

Chiunque effettui un'offerta all'asta telematica si presume abbia letto e accettato i TERMINI E CONDIZIONI GENERALI PER LE ASTE TELEMATICHE DI BONHAMS e i TERMINI E CONDIZIONI PER LE OFFERTE TELEMATICHE di BONHAMS.

L'asta telematica si terrà in inglese e tutti gli importi saranno in EURO (€). Tutta la corrispondenza con BONHAMS dovrà avvenire in inglese. Qualora BONHAMS dovesse prevedere valute diverse affianco all'importo espresso in EURO, la conversione sarà fornita come servizio e non ne è garantita l'accuratezza. Sarà preso in considerazione solo l'importo dell'ultima offerta alla chiusura dell'asta telematica.

BONHAMS si riserva il diritto, a sua totale discrezione, di rifiutare la partecipazione alle sue aste telematiche a qualsiasi persona o commerciante.

Le stime fornite da BONHAMS sono di natura indicativa e non possono essere ritenute garanzia del prezzo d'asta. Pertanto BONHAMS non potrà mai essere ritenuta responsabile se un Lotto viene venduto al di sotto del prezzo minimo indicativo in assenza di un Prezzo di Riserva.

Se un Prezzo di Riserva è stato fissato dal venditore, BONHAMS si riserva il diritto di fare offerte per conto del venditore fino al raggiungimento del Prezzo di Riserva.

TERMINI E CONDIZIONI PER LE OFFERTE TELEMATICHE

BONHAMS fa riferimento agli allegati termini e condizioni di offerta telematiche che si intendono letti e compresi dall'Offerente.

EVENTI CHE INFLUENZANO LA VENDITA

BONHAMS ha la piena discrezionalità di rifiutare qualsiasi offerta, di nominare qualsiasi incremento di offerta considerato appropriato, di dividere qualsiasi Lotto, di combinare due o più Lotti, di ritirare qualsiasi Lotto dalla vendita e, prima che la vendita sia stata chiusa, di offrire nuovamente all'asta qualsiasi Lotto.

L'Acquirente è l'Offerente che alla fine dell'asta, presenta per qualsiasi Lotto l'offerta più alta accettabile per BONHAMS. L'asta telematica mostrerà chiaramente una data e un'ora per l'apertura dell'asta, così come per la chiusura della stessa.

Qualsiasi controversia relativa all'offerta più alta sarà risolta da BONHAMS a sua assoluta discrezione.

VENDITA

BONHAMS fa riferimento ai Termini e Condizioni per le Offerte Telematiche per informazioni specifiche sulla vendita. Dopo la chiusura dell'asta e il perfezionamento della vendita, tutti i rischi relativi al Lotto saranno immediatamente trasferiti all'Acquirente, integralmente e senza riserve. È quindi responsabilità dell'Acquirente far assicurare il Lotto acquistato. BONHAMS declina ogni responsabilità per danni che l'Acquirente potrebbe subire tra il momento della vendita e la rimozione del Lotto in caso di violazione di questo obbligo da parte dell'Acquirente. Il Lotto sarà trasportato e consegnato all'Acquirente a sue spese e previo accordo tra tutte le parti interessate. Trovano piena applicazione i termini e le condizioni riguardanti il pagamento del prezzo e degli importi aggiuntivi.

IL DIRITTO DI RECESSO DAL CONTRATTO DI VENDITA DA PARTE DELL'ACQUIRENTE CONSUMATORE

Se il venditore del singolo Lotto acquistato è un soggetto professionista, l'Acquirente ha il diritto di recedere dal contratto di vendita entro un periodo di 14 giorni senza alcun motivo, a condizione che quest'ultimo sia un Consumatore (ossia che l'Acquirente non sia un commerciante o persona che acquista un articolo con l'intento di venderlo a terzi o che acquista per conto di una terza parte a fronte di una commissione, o che agisce in generale a titolo di soggetto professionista).

Il periodo di 14 giorni decorre ed ha effetto dal giorno in cui l'Acquirente riceve fisicamente il Lotto, sia che lo riceva personalmente, sia nel caso una terza parte designata riceva il Lotto.

Il periodo termina alle ore 00.00 dell'ultimo giorno di calendario.

In ogni momento è responsabilità dell'Acquirente fornire una prova della data di consegna dell'auto o dell'oggetto.

Se l'Acquirente desidera recedere dal contratto di vendita, informerà BONHAMS con una dichiarazione inequivocabile tramite posta elettronica o raccomandata, indicando chiaramente il suo nome, l'indirizzo completo, il numero di telefono e l'indirizzo di posta elettronica.

L'Acquirente dovrà inviare la sua dichiarazione di diritto di recesso dal contratto di vendita entro il termine di 14 giorni. È responsabilità dell'Acquirente che esercita il diritto di recesso provare che la sua dichiarazione sia stata portata a conoscenza di BONHAMS e che BONHAMS abbia ricevuto l'e-mail o la raccomandata.

Dopo aver espresso la sua volontà di recedere dal contratto di vendita, l'Acquirente intraprenderà tutte le azioni necessarie per rispedire il lotto a BONHAMS a proprie spese e rischio. Questo sarà organizzato ed eseguito entro un termine di una settimana dall'esercizio del recesso. Il Lotto deve essere riconsegnato a BONHAMS nelle stesse condizioni in cui è stato consegnato all'Acquirente o al suo agente.

Conseguenze del recesso:

L'Acquirente che decide di recedere dal contratto di vendita, sarà rimborsato da BONHAMS per l'importo fatturato del Lotto, ossia per il Prezzo di aggiudicazione, la Commissione dell'Acquirente compreso l'IVA ove applicabile. Il rimborso avverrà dopo che il lotto è stato spedito o trasportato e ricevuto fisicamente da BONHAMS. Il rimborso avverrà entro un termine di 14 giorni dal ricevimento fisico del Lotto da parte di BONHAMS.

L'Acquirente in caso di recesso dal contratto trasmetterà tutte le coordinate bancarie necessarie per rendere possibile il rimborso.

L'Acquirente rimane responsabile del Lotto fintantoché lo stesso è in suo possesso, durante il periodo di recesso e quando rispedisce il Lotto a BONHAMS.

PAGAMENTO

Oltre al Prezzo d'Asta, l'Acquirente si impegna a pagare a BONHAMS una Commissione dell'Acquirente del 15% del Prezzo d'Asta su ogni veicolo e articolo per automobili, oltre all'IVA all'aliquota italiana standard del 22%.

Qualora ci fossero costi aggiuntivi su un Lotto specifico, BONHAMS ne darà notizia prima dell'inizio dell'asta.

Se l'Offerente fa l'offerta più alta accettata da BONHAMS e diventa quindi l'Acquirente, allora dovrà pagare immediatamente il prezzo totale di acquisto, comprensivo del prezzo di vendita, di tutte le commissioni applicabili (Commissione dell'Acquirente più IVA) e delle tasse, se applicabili.

BONHAMS si riserva il diritto di trattenere un Lotto venduto fino a quando il pagamento completo non sarà stato ricevuto da BONHAMS in fondi disponibili.

Il pagamento deve essere effettuato tramite bonifico bancario; Non saranno accettati pagamenti in contanti superiori a 2.000 euro.

AUTO DA COLLEZIONE

L'Acquirente di un veicolo deve espletare tutte le formalità necessarie, di qualsiasi tipo, prima dell'utilizzo dello stesso su strade pubbliche. BONHAMS non sarà mai responsabile per il mancato rispetto da parte dell'Acquirente di queste formalità.

Il fatto che l'Acquirente debba provvedere a tutte le formalità prima dell'utilizzo su strada non dà diritto all'Acquirente di sospendere il pagamento del prezzo totale. Il fatto che un veicolo possa non essere idoneo all'uso su strada non dà diritto all'Acquirente di trattenere il pagamento dell'importo dovuto, in quanto non viene fornita alcuna garanzia che un veicolo sia adatto all'uso su strada.

È responsabilità dell'Acquirente ispezionare, prima della vendita, tutti i documenti disponibili relativi al veicolo che vorrebbe acquistare ed, in particolare, i tagliandi tecnici e i documenti stradali.

La lettura dei contachilometri, in chilometri o miglia, riportata nella descrizione del catalogo si riferisce a quella presente sul contatore, se presente, al momento della catalogazione e potrebbe non garantire la reale distanza percorsa dal veicolo. BONHAMS non sarà mai ritenuto responsabile in caso di discrepanza tra le due.

L'anno indicato nella descrizione di ciascun Lotto corrisponde all'anno riportato sui documenti stradali. Se non ci sono dati, l'anno indicato è l'anno riferito dal venditore. BONHAMS non potrà mai essere ritenuto responsabile per aver fornito una rappresentazione errata dell'annata di un veicolo.

DIRITTO D'AUTORE

BONHAMS detiene i diritti di riproduzione per il suo catalogo Internet e nessuna parte di esso può essere utilizzata o riprodotta senza l'autorizzazione scritta formale di BONHAMS.

Ai sensi delle leggi sulla proprietà letteraria e artistica, la vendita di un veicolo non implica il trasferimento del diritto di riproduzione e rappresentazione del catalogo.

FORO LEGALE E COMPETENZA GIURISDIZIONALE

Il presente contratto, qualsiasi reclamo, controversia o disputa relativa e qualsiasi questione da esso derivante sarà regolato dalla legge italiana e sarà esclusivamente competente il Foro di Milano.

Le clausole dei presenti termini e condizioni generali sono indipendenti l'una dall'altra e la nullità di una clausola non darà luogo alla nullità di un'altra.

L'Offerente / Acquirente comprende che non gli sarà mai concesso l'accesso all'asta a meno che non contrassegni la casella accanto al testo sul sito web dell'asta, dimostrando così di aver visto, letto e accettato tutti i termini e le condizioni generali.

I presenti termini e condizioni generali si riferiscono ai termini e alle condizioni di offerta telematica di BONHAMS che sono parte integrante dei termini e delle condizioni di cui sopra, e che l'Offerente / Acquirente dichiara di aver visto e letto e di accettare.

PRIVACY

L'Offerente / Acquirente dichiara ai sensi e per gli effetti di cui agli artt. 13 e 14 del Regolamento (UE) 2016/679 del 27.04.2016 (GDPR), di essere stato informato che i dati personali, anche sensibili, verranno utilizzati per le finalità inerenti alla presente asta telematica, autorizzando sin d'ora il rispettivo trattamento.

Titolare del trattamento è BONHAMS nei confronti della quale gli interessati potranno esercitare i propri diritti, scrivendo al Responsabile dei Dati, BONHAMS 1973 Ltd., Montpelier Galleries, Montpelier Street, London, SW7 1HH, all'attenzione del legale rappresentante.

Conditions Générales des Enchères en ligne

IMPORTANT

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les enchères en ligne passées au cours des Ventes aux enchères se déroulant exclusivement en ligne, conduites par Bonhams ou conjointement avec Bonhams (« Ventes en Ligne » et « Enchères en Ligne »). Les informations applicables à la Vente peuvent également figurer dans le Catalogue des Ventes en Ligne et/ou dans des Avis Spéciaux postés sur notre site Internet, et il vous incombe de lire attentivement ces informations.

Les références faites dans ce document à « Bonhams », « nous » ou « notre » visent Bonhams France SAS, 1793 Limited, Bonhams & Butterfields Auctioneers Corporation, ou (si elle est différente) toute autre société du Groupe Bonhams qui conduit la Vente concernée, ainsi que leurs successeurs et cessionnaires respectifs. Les références faites dans ce document à « vous », « vous-même » et « votre » visent la personne ou l'entité s'enregistrant pour enchérir, enchérissant ou achetant lors d'une Vente en Ligne. Les termes et expressions figurant dans la Liste des Définitions sont imprimés en italique dans les présentes Conditions Générales.

A. NOTRE RÔLE

A1. Dans son rôle de Maison de vente aux enchères de Lots, Bonhams agit exclusivement pour le Vendeur ou pour son compte et dans l'intérêt de celui-ci. Le rôle de Bonhams consiste à vendre le Lot à un Enchérisseur au prix le plus élevé pouvant être obtenu lors de la Vente. Dans ce rôle, Bonhams n'agit pas pour le compte des Acheteurs ou des Enchérisseurs ou ne leur donne pas de conseils. Le Contrat de Vente d'un Lot est conclu avec le Vendeur et non avec Bonhams ; Bonhams agit uniquement en qualité de mandataire du Vendeur (à moins que Bonhams ne vende le Lot en qualité de mandant).

Bonhams n'assume envers les Enchérisseurs ou l'Acheteur aucune obligation d'examiner, d'enquêter ou de procéder à des tests sur chaque Lot, approfondis ou autres, afin d'établir l'exactitude ou de vérifier autrement toutes Descriptions ou opinions données par Bonhams, ou par toute personne pour le compte de Bonhams, que ce soit dans le Catalogue ou ailleurs. Les Enchérisseurs et l'Acheteur ne doivent pas supposer que ces examens, ces enquêtes ou ces tests ont été réalisés. Bonhams ne fait et ne s'oblige à faire aucune déclaration factuelle, et n'assume aucune obligation ni aucune responsabilité (contractuelle ou quasi-délictuelle) au titre de l'exactitude ou du caractère complet de toute assertion ou déclaration faite par Bonhams ou pour le compte de Bonhams qui contient un élément quelconque de description de tout Lot ni au titre du prix de vente prévu ou probable de tout Lot. Aucune assertion ou déclaration faite par Bonhams ou pour son compte contenant un élément quelconque de description d'un Lot, ni aucune Estimation ne sont incorporées dans notre Contrat avec l'Acheteur.

A2. Le Vendeur a autorisé Bonhams à

vendre le Lot en qualité de mandataire agissant pour son compte et, sauf accord contraire exprès, Bonhams agit exclusivement en qualité de mandataire du Vendeur. Si un Enchérisseur est le meilleur enchérisseur pour un Lot et achète ce dernier, Bonhams conclura un contrat avec l'Acheteur dans les termes du Contrat avec l'Acheteur, joint en Annexe 2. Excepté dans les conditions stipulées dans notre Contrat avec l'Acheteur, Bonhams n'assume ou n'accepte aucune obligation ni responsabilité envers l'Acheteur sur le fondement de la responsabilité contractuelle ou quasi-délictuelle (directe, collatérale, expresse, tacite ou autre).

A3. Le Vendeur ne fait ou ne s'oblige à faire aucune déclaration factuelle ni promesse contractuelle, ne donne ou ne s'oblige à donner aucune garantie, et n'assume aucune obligation ni responsabilité, sur le fondement de la responsabilité contractuelle ou quasi-délictuelle (excepté envers l'Acheteur final au titre de la Description du Catalogue), au titre de l'exactitude ou du caractère complet de toute assertion ou déclaration faite par lui ou pour son compte, qui contient un élément quelconque de description de tout Lot ni au titre du prix de vente prévu ou probable de tout Lot. Exception faite de ce qui est dit ci-dessus, aucune assertion ou déclaration contenant un élément quelconque de description d'un Lot, ni aucune Estimation ne sont incorporées dans le Contrat de Vente entre un Vendeur et un Acheteur.

B. LOTS

B1. Sous réserve de la Description Contractuelle imprimée en caractères gras ou en majuscules dans l'Article consacré au Lot dans le Catalogue des Ventes en Ligne (voir Section C ci-dessous), les Lots sont susceptibles d'être de seconde main, de se trouver dans un état différent, et d'être offerts uniquement à des fins de présentation ou d'appréciation de ces objets et sont alors vendus à l'Acheteur « en l'état », avec tous leurs défauts et imperfections. Les illustrations et photographies des Lots servent uniquement à leur identification. Une photographie ou illustration peut ne pas reproduire exactement la ou les couleurs ou le véritable état du Lot.

Il vous incombe de vous assurer vous-même de chacun des aspects d'un Lot, y compris son auteur, son attribution, son état, sa provenance, son histoire, son contexte, son authenticité, son style, son époque, son âge, son aptitude à une utilisation particulière, son état de marche s'il s'agit d'une voiture (le cas échéant) son origine, sa valeur et son prix de vente Estimé (y compris le Prix d'Adjudication). La Section L.2 ci-dessous donne des informations supplémentaires sur nos Descriptions des Lots et les limitations de la responsabilité de Bonhams.

B2. Il vous incombe de prendre un avis indépendant à propos d'un Lot qui vous intéresse. Il convient de rappeler que l'état réel d'un Lot peut ne pas être aussi bon que celui qu'indique son apparence extérieure. En particulier, des pièces peuvent avoir été remplacées ou changées et des Lots peuvent ne pas être de qualité satisfaisante ; l'intérieur d'un Lot peut ne pas être visible, peut ne pas

être d'origine ou peut être endommagé, par exemple s'il est recouvert d'une tapisserie ou d'un revêtement quelconque. Étant donné leur âge, de nombreux Lots peuvent avoir été endommagés et/ou réparés et vous ne devez pas présumer qu'un Lot est en bon état.

B3. Les objets électroniques ou mécaniques ou les pièces sont vendus pour leur intérêt artistique, historique ou culturel et peuvent ne pas fonctionner ou ne pas être conformes aux exigences légales actuelles. Vous ne devez pas présumer que des objets électriques destinés à fonctionner sur les réseaux de l'électricité domestique pourront être connectés sur ces réseaux et devrez donc préalablement obtenir un rapport sur leur état de la part d'un électricien qualifié. Ces objets impropres à être connectés sont vendus uniquement comme des objets de vitrine.

B4. Si vous n'avez pas vous-même l'expertise nécessaire pour juger d'un Lot, vous devriez consulter quelqu'un qui pourra vous conseiller à ce propos.

C. DESCRIPTIONS DES LOTS ET ESTIMATIONS

C1. Description Contractuelle d'un Lot. Le Catalogue des Ventes en Ligne contient un Article sur chaque Lot. Chaque Lot est vendu par son Vendeur respectif à l'Acheteur du Lot comme correspondant au seul passage de l'Article qui est imprimé en caractères gras ou en majuscules (à l'exception de la couleur, qui pourrait être reproduite de manière infidèle) dans le Catalogue des Ventes en Ligne. Le reste de l'Article, qui n'est pas imprimé en caractères gras ou en majuscules, représente seulement l'opinion de Bonhams (donnée pour le compte du Vendeur) sur le Lot et ne fait pas partie de la Description Contractuelle conformément à laquelle le Lot est vendu par le Vendeur.

C2. Dans la plupart des cas, une Estimation est imprimée à côté de l'Article. Les Estimations ne sont que l'expression de l'opinion de Bonhams, formulée pour le compte du Vendeur, sur la fourchette dans laquelle Bonhams pense que se situera le Prix d'Adjudication du Lot ; elle ne représente pas une estimation de la valeur du Lot. Elle ne tient compte ni de la TVA ni de la Commission d'Achat payable ni de tous autres frais payables par l'Acheteur, qui sont détaillés au paragraphe 7 de la Note aux Enchérisseurs en Ligne. Les prix dépendent du nombre d'enchères et les Lots peuvent en fait être vendus à des Prix d'Adjudication inférieurs ou supérieurs aux Estimations. Une Estimation ne doit en aucun cas servir de référence indicative du prix de vente effectif ou de la valeur d'un Lot. Les Estimations sont libellées dans la monnaie de la Vente.

C3. Les Lots proposés à la Vente en Ligne peuvent être d'âges variés et avoir des historiques divers d'utilisation et de stockage ; leur état peut donc varier considérablement. Vous pouvez demander à Bonhams un Rapport d'État sur l'état physique général du Lot. Si vous lui faites cette demande, Bonhams vous fournira ce rapport gratuitement, pour le compte du Vendeur. Étant donné qu'il s'agit d'un service

supplémentaire et gratuit. Bonhams ne conclut pas un contrat avec vous au titre du Rapport d'État. En conséquence, Bonhams n'assume aucune responsabilité à votre égard à ce titre, et nous vous renvoyons à la Section L ci-dessous pour les exclusions de responsabilité de Bonhams concernant les Descriptions des Lots, les images en ligne et les Rapports de condition.

C4. Le Rapport de condition représente l'opinion raisonnable de Bonhams sur l'état général du Lot dans les termes indiqués dans ce rapport, et Bonhams ne déclare et ne garantit pas qu'un Rapport de condition inclut tous les aspects de l'état intérieur ou extérieur du Lot. En outre, le Vendeur n'assume ou ne s'oblige à assumer envers vous, en votre qualité d'Enchérisseur ou d'Acheteur, aucune obligation ou responsabilité quelconque au titre de ce rapport gratuit sur un Lot.

D. ENREGISTREMENT

D1. Pour pouvoir enchérir lors d'une Vente en Ligne, vous devez avoir 18 ans au moins et vous enregistrer pour enchérir en ligne. Le Site Internet de Bonhams mentionne les exigences d'identification standard. Veuillez noter que vous devez nous laisser un délai suffisant afin que nous puissions procéder à nos vérifications pré-enregistrement ; en tout cas, vous devrez être enregistré un jour ouvré au moins avant le début de la Vente en Ligne à défaut de quoi vous ne pourrez pas enchérir en ligne sur cette Vente.

D2. Vous devrez nous fournir certaines informations vous concernant lors de votre enregistrement. Si vous n'avez pas satisfait à nos exigences d'enregistrement des Enchérisseurs, y compris, mais sans caractère limitatif, afin de nous permettre de procéder à nos contrôles en matière d'identification, et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, nous pourrions, à notre discrétion, différer ou annuler votre enregistrement, ne pas vous permettre d'enchérir et/ou différer ou annuler la réalisation de tout achat que vous pourriez effectuer lors de la Vente en Ligne.

D3. Une fois enregistré, vous devrez tenir les identifiants de votre compte strictement confidentiels et ne pas permettre à un tiers quelconque d'utiliser votre compte ou d'y avoir accès, que ce soit pour vous ou autrement. Vous serez responsable de toutes les enchères portées via votre compte.

D4. Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, vous vous obligez :
(i) à fournir toutes les informations que nous vous demanderons afin de nous permettre de procéder à nos contrôles en matière d'identification et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à propos de ce tiers ; et
(ii) si vous êtes le meilleur enchérisseur, à être conjointement et solidairement responsable avec ce tiers du paiement de toutes les sommes dues par l'enchérisseur gagnant.

D5. Si vous enchérissez pour une société, vous devrez fournir les informations d'identification de cette société qui sont indiquées dans la Note aux Enchérisseurs en Ligne.

E. FAUX

E1. Nous assumons une responsabilité personnelle au titre de tout Faux, conformément aux stipulations de la présente Section E.

E2. Si nous constatons qu'un Lot que nous vous avons vendu est un Faux, nous vous rachèterons (en qualité de mandant) ce Lot et vous nous cédez la propriété du Lot en question, avec la garantie pleine et entière du titre de propriété, exempt de tous privilèges, charges, sûretés et revendications de tiers, et nous vous paierons un montant égal au total du Prix d'Achat, de la Commission d'Achat, de la TVA et des Frais que vous aurez payés au titre du Lot.

E3. La présente Section E ne s'applique qu'aux conditions suivantes :
(i) votre nom figure sur la facture émise par nous au titre du Lot et la facture a été payée ; et
(ii) vous nous notifiez par écrit, dès que cela est raisonnablement possible après en avoir eu connaissance, que le Lot est ou peut être un Faux, et, en toute hypothèse, vous nous notifiez par écrit, dans l'année suivant la Vente en Ligne, que le Lot est un Faux ; et
(iii) dans le mois suivant cette notification, vous nous restituez le Lot dans le même état que celui où il se trouvait lors de la Vente en Ligne, accompagné d'une preuve écrite que le Lot est un Faux, et d'informations sur la Vente et le numéro du Lot suffisantes pour identifier le Lot.

E4. La présente Section E ne s'appliquera pas au titre d'un Faux si :
(i) l'Article consacré au Lot dans le Catalogue des Ventes en Ligne reflétait alors l'opinion générale d'universitaires et d'experts ou indiquait franchement que cette opinion n'était pas partagée par tous, ou reflétait l'opinion exprimée à l'époque par un expert reconnu comme faisant autorité dans le domaine concerné ; ou
(ii) il n'est possible d'établir que le Lot est un Faux qu'au moyen d'un procédé dont l'utilisation générale n'a été acceptée qu'après la date de publication du Catalogue des Ventes en Ligne ou au moyen d'un procédé auquel il aurait déraisonnable que nous ayons recours compte tenu de toutes les circonstances.

E5. Vous nous autorisez à soumettre le Lot aux procédés et tests que nous jugerons nécessaires, en notre absolue discrétion, afin de nous assurer que le Lot est ou non un Faux.

E6. Le bénéfice des dispositions de la présente Section E vous est personnel et ne peut pas être cédé par vous.

E7. Si vous vendez ou cédez autrement vos droits sur le Lot, tous les droits et bénéfices découlant de la présente Section E prendront fin.

E8. La présente Section E ne s'applique pas à un Lot composé de, ou incluant une ou plusieurs peintures chinoises, un ou plusieurs véhicules à moteur, un ou plusieurs Timbres ou un ou plusieurs Livres.

F. PASSATION DES ENCHÈRES DANS LES VENTES EN LIGNE

F1. Les Enchères sur chaque Lot commenceront à un prix égal ou inférieur à l'Estimation basse fixée avant la vente et spécifiée dans les informations fournies pour ce Lot et monteront selon les pas d'enchère fixés chaque fois qu'un Enchérisseur portera une enchère sur le Lot concerné. Sauf indication contraire, les Lots seront offerts avec un Prix de Réserve, qui sera égal ou inférieur à l'Estimation basse fixée pour ce Lot avant la vente.

F2. Des enchères ne pourront être portées que pendant la période indiquée à cet effet pour ce Lot, qui finira lors de l'Adjudication du Lot, de la manière expliquée au paragraphe 5 de la Note aux Enchérisseurs en Ligne.

F3. Veuillez noter que la Vente en Ligne est conduite, et que toutes les enchères doivent être faites, dans la monnaie du pays où la Vente en Ligne a lieu. Tous les pas d'enchère seront exclusivement libellés dans cette monnaie et le paiement de tout Lot adjugé au meilleur enchérisseur devra également être effectué dans la monnaie de la Vente en Ligne. Tout outil de conversion des monnaies fourni sur l'écran d'Enchères en Ligne l'est uniquement pour votre commodité.

F4. Au cours d'une Vente en Ligne, vous pouvez enchérir sur un Lot en cliquant sur le bouton Enchère. Chaque enchère sera définitive et juridiquement contraignante dès que vous cliquez sur le bouton Enchère. Vous convenez que chaque enchère passée est irrévocable et ne peut pas être modifiée ou corrigée, même si elle a été soumise par erreur et si cette erreur nous a été notifiée. Vous acceptez l'entière responsabilité de toutes les enchères que vous aurez soumises via votre compte d'Enchères en Ligne (y compris l'obligation de payer intégralement et dans le délai prévu par les Conditions d'Enchères tout Lot qui vous sera adjugé à la suite de la meilleure enchère passée depuis votre compte).

F5. Vous recevrez une notification par courriel si quelqu'un a surenchéri sur vous ou si votre enchère est inférieure à une autre enchère déjà acceptée. En cas d'enchères de montant égal, l'enchère reçue la première par nos serveurs sera acceptée.

F6. À moins qu'elle ne soit annulée par nous en vertu des présentes Conditions Générales, l'enchère la plus élevée soumise lors de la clôture des Enchères pour le Lot (Clôture des Enchères du Lot) sera l'enchère gagnante et formera ainsi un contrat de vente juridiquement contraignant entre vous et le Vendeur, date à laquelle Bonhams vous enverra une facture par courriel. Nous ne vous adresserons aucune notification à propos des Lots pour lesquels vous n'avez pas été l'Enchérisseur gagnant.

F7. En cas de divergence ou de différend relatif aux enchères ou à la vente de tout Lot, le Registre de la Vente tenu sur les serveurs de Bonhams fera définitivement foi et aura force obligatoire.

F8. Veuillez noter que Bonhams se réserve le droit de vous retirer son autorisation de passer des Enchères en Ligne, de clôturer votre compte d'Enchères en ligne, de refuser des enchères qui ont été portées ou de recommencer les enchères pour un Lot pour un motif quelconque à tout moment avant, pendant ou après une Vente.

F9. Enchères portées par un mandataire. Les enchères seront réputées placées exclusivement par et pour le compte de la personne qui s'est fait enregistrer pour enchérir. Si vous souhaitez enchérir pour le compte d'une autre personne (votre mandant), vous devez vous conformer aux exigences préalables à l'enregistrement qui ont été indiquées ci-dessus, à la fois en ce qui vous concerne et en ce qui concerne toutes les informations relatives à votre mandant, et vous devez nous fournir une confirmation écrite de votre mandant indiquant que vous êtes bien autorisé à enchérir pour son compte.

G. GARANTIES DE L'ENCHÉRISSEUR ET DE L'ACHETEUR

G1. Vous garantissez que ni vous-même ni – si vous êtes une société, vos administrateurs, vos dirigeants ou votre propriétaire ou leurs administrateurs ou actionnaires – n'êtes une personne physique ou une entité qui est, ou est détenue ou contrôlée par des personnes physiques ou des entités qui sont :

(i) soumise (s) à des sanctions administrées ou appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Département américain du Trésor, l'U.S. Department of State, le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, le Trésor britannique ou toute autre autorité ayant imposé de telles sanctions (« Sanctions » et « Partie Sanctionnée ») ; ou
(ii) située(s), immatriculée(s) ou résidente(s) dans un pays ou un territoire qui fait l'objet, ou dont le gouvernement fait l'objet, de Sanctions, y compris, sans caractère limitatif, l'Iran, la Corée du nord, le Soudan et la Syrie.

G2. Vous garantissez que les fonds servant à votre achat n'ont aucun lien avec une activité criminelle, y compris, sans caractère limitatif, le blanchiment de capitaux, la fraude fiscale ou le financement du terrorisme, et que vous ne faites pas l'objet d'une enquête et n'avez été ni mis en examen ni condamné pour une activité criminelle. Vous garantissez également que les objets achetés par vous par l'intermédiaire de Bonhams ne sont pas achetés ou ne doivent pas être utilisés d'une manière quelconque en lien avec, ou pour faciliter, des violations des lois et réglementations fiscales et de lutte contre le blanchiment de capitaux ou le financement du Terrorisme.

G3. Si vous agissez en qualité de mandataire d'une autre partie (« votre Mandant ») vous déclarez et garantissez que :

(i) vous avez procédé à une vérification appropriée des informations fournies par votre Mandant, afin de vous assurer qu'il ne fait pas l'objet de Sanctions et en vertu des lois et règlements sur la lutte contre le blanchiment de capitaux ;

(ii) votre Mandant n'est pas une Partie Sanctionnée, n'est pas détenu, partiellement détenu ou contrôlé par une Partie Sanctionnée, et vous n'avez aucune raison de soupçonner que votre Mandant a été mis en examen ou condamné pour blanchiment de capitaux, Terrorisme ou autres crimes ou délits ;

(iii) les fonds servant à l'achat de votre Mandant n'ont aucun lien avec, ou ne découlent pas d'une activité criminelle, y compris, sans caractère limitatif, la fraude fiscale, le blanchiment de capitaux, ou le financement du terrorisme,

(iv) les objets achetés par votre Mandant par l'intermédiaire de Bonhams ne sont pas achetés ou ne doivent pas être utilisés d'une manière quelconque en lien avec, ou pour faciliter, des violations des lois et réglementations fiscales et de lutte contre le blanchiment de capitaux ou le financement du Terrorisme ; et

(v) vous consentez à ce que Bonhams se fie à votre vérification des informations fournies par votre Mandant, et vous vous engagez à conserver les documents correspondants pendant 5 ans au moins, et à les mettre à la disposition d'un auditeur indépendant pour examen, si nous vous en faisons la demande.

G4. Nous nous réservons le droit de procéder à des enquêtes à propos de toute personne concluant une transaction avec nous et d'identifier la source des fonds reçus de votre part. Si nous n'avons pas achevé à notre satisfaction nos investigations au titre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du Terrorisme ou d'autres infractions financières et les contrôles d'identité à propos de vous-même ou du Vendeur, nous pourrions, à notre discrétion, conserver des Lots et/ou les produits de la Vente ou annuler toute Vente et prendre toutes autres mesures requises ou permises en vertu de la loi applicable, sans encourir aucune responsabilité envers vous.

H. CONTRATS ENTRE L'ACHETEUR ET LE VENDEUR ET ENTRE L'ACHETEUR ET BONHAMS

H1. Lors de la Clôture de la Vente du Lot, l'Enchérisseur ayant passé l'enchère la plus élevée sur ce Lot deviendra l'Acheteur et un Contrat de Vente du Lot sera conclu entre le Vendeur et l'Acheteur dans les termes du Contrat de Vente avec l'Acheteur joint en Annexe 1 aux présentes Conditions Générales des Enchères en Ligne [Annexe 1]. L'Acheteur devra payer le Prix d'Achat, c'est-à-dire le Prix d'Adjudication plus la TVA ou les taxes sur les ventes ou les taxes à la consommation applicables, et tous autres frais applicables, notamment l'Artists' Resale Right (droit de suite) s'il est stipulé payable par l'indication de la mention « AR ».

H2. Simultanément, un contrat séparé sera également conclu entre Bonhams, en sa

qualité de maison de vente aux enchères, et l'Acheteur. Ce contrat est notre Contrat avec l'Acheteur, et revêt la forme de l'Annexe 2 aux présentes Conditions Générales des Enchères en Ligne. [Annexe 2].

H3. Veuillez lire attentivement le Contrat de Vente et le Contrat avec l'Acheteur qui sont joints en Annexes 1 et 2 aux présentes Conditions Générales des Enchères en Ligne, que vous devrez conclure si vous êtes le meilleur Enchérisseur, y compris les garanties relatives à votre statut et à la source des fonds. Nous pourrions modifier les termes de l'un et/ou l'autre de ces contrats avant qu'ils ne soient conclus, en postant ces modifications sur notre Site Internet ou en les publiant dans le Catalogue des Ventes en Ligne. Il vous incombe de vous assurer que vous connaissez la version à jour des contrats relatifs à cette Vente.

I. COMMISSION D'ACHAT ET AUTRES FRAIS PAYABLES PAR L'ACHETEUR

I1. En vertu du Contrat avec l'Acheteur, une commission (la Commission d'Achat) est payable par l'Acheteur à Bonhams, conformément aux stipulations de ce contrat. La Commission d'Achat sera calculée aux taux ci-dessous, par référence au Prix d'Adjudication et sera payable en supplément de ce dernier.

I2. Pour cette Vente en Ligne, les Acheteurs paieront la Commission d'Achat suivante pour chaque Lot acheté :
- Concernant les lots de Automobiles et de Motos 15% sur chaque véhicule

- Concernant les lots Automobilia 27.5% sur les premiers 3,000€ 25% 3,001€ et jusqu' à 400,000€ 20% au-dessus de 400,001€ et jusqu'à 4,000,000€ 13.9% à partir de 4,000,001€

I3. Des frais d'entreposage et de manutention peuvent également être payables par l'Acheteur ; ils sont détaillés dans le Catalogue des Ventes en Ligne pour la Vente concernée ou sur notre Site Internet.

I4. La Commission d'Achat et toutes les autres charges qui doivent nous être payées par l'Acheteur sont soumises à la TVA au taux en vigueur, qui est actuellement de 20%. La TVA peut également être payable sur le Prix d'Adjudication du Lot, si un symbole l'indique à côté du numéro du Lot. Voir le paragraphe 8 de la Note aux Enchérisseurs en Ligne pour plus de détails

J. APRÈS LA VENTE

J1. Une facture vous sera envoyée si vous avez remporté l'enchère, et vous pourrez vérifier les résultats qui seront publiés en ligne par Bonhams après la Vente.

J2. Vous vous obligez à payer et à retirer tout Lot qui vous aura été adjudgé à la suite d'une enchère soumise par vous ou au moyen de votre compte d'Enchère en Ligne, conformément aux présentes Conditions Générales des Enchères en Ligne.

K. PAIEMENT

K1. Il est de la plus haute importance que vous disposiez, avant de faire une enchère pour le Lot, des fonds nécessaires afin de payer le Prix d'Achat et la Commission d'Achat (plus la TVA et tous autres Frais et charges qui nous sont payables).

K2. Si vous êtes l'Enchérisseur gagnant, vous devrez effectuer le paiement requis au plus tard à 16h30 le second jour ouvré suivant la Vente. Les paiements effectués par toute personne autre que l'Acheteur enregistré ne seront pas acceptés. Bonhams se réserve le droit de modifier les conditions de paiement à tout moment.

Le mode de paiement préféré de Bonhams est le virement bancaire. Vous pouvez virer les fonds à notre Compte Bancaire, auquel cas vous devrez indiquer sur votre ordre de virement votre numéro d'enchère en ligne (qui figure sur votre facture) ainsi que le numéro de votre facture. Nos coordonnées bancaires sont les suivantes: HSBC A/C 09170002091.

K3. Si vous payez par virement bancaire, le montant reçu après déduction de tous frais bancaires et/ou de conversion de la monnaie du paiement en Livres Sterling ne devra pas être inférieur au montant payable en Livres Sterling, tel qu'il est indiqué sur la facture.

K4. Le paiement pourra également être effectué selon l'une des méthodes spécifiées dans la Note aux Enchérisseurs en Ligne, sous réserve des conditions indiquées dans cette Note.

L. MODALITÉS DES VENTES EN LIGNE ET LIMITATIONS DE LA RESPONSABILITÉ DE BONHAMS

L1. Tout outil de conversion monétaire est fourni uniquement pour votre commodité et constitue une évaluation approximative du montant équivalent dans les monnaies spécifiées. Il vous est donc conseillé de procéder à votre propre recherche sur les taux de change applicables avant de porter une enchère. NOUS N'ACCEPTONS AUCUNE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES ERREURS QUI POURRAIENT SE PRODUIRE EN CONSÉQUENCE DE LA CONFIANCE FAITE À L'OUTIL DE CONVERSION MONÉTAIRE.

L2. Les Ventes en Ligne de Bonhams vous sont ouvertes à la condition que vous passiez des enchères pour votre propre compte. Si Bonhams accepte de passer une enchère pour votre compte dans le cadre d'une Vente en Ligne, nous le ferons à titre de service supplémentaire gracieux, et BONHAMS N'ACCEPTÉ AUCUNE OBLIGATION NI RESPONSABILITÉ DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, POUR NÉGLIGENCE OU AUTREMENT, AU TITRE DE LA PASSATION OU DU DÉFAUT DE PASSATION DE CES ENCHÈRES.

L3. Les Lots offerts à la vente varieront en termes d'âge, de type et d'état, peuvent présenter des défauts, des imperfections et des réparations, et sont offerts « EN L'ÉTAT »

où ils se trouvent à la date de la vente. Les Descriptions des Lots reflètent l'opinion raisonnable de Bonhams, dans les termes où elles sont rédigées, sont fournies à titre de référence générale, ne prétendent pas être et ne doivent pas être prises comme des descriptions complètes des Lots en question. Les Descriptions des Lots et les Rapports d'État peuvent contenir des inexactitudes et des erreurs typographiques, et nous ne garantissons pas que leur contenu est exact ou complet, ou que tous défauts seront notés ou corrigés. Les Rapports d'État représentent notre opinion raisonnable (sachant que nous ne sommes ni restaurateurs ni conservateurs) et sont destinés à donner une vue générale de l'état global du Lot mais ne peuvent pas couvrir toutes les questions liées à cet état. Les images en ligne dépendent de la connectivité et de la performance des équipements informatiques et peuvent ne pas représenter fidèlement les couleurs et nuances du Lot. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE EN CAS DE FAUX STIPULÉE À LA SECTION E, BONHAMS NE DONNE AUCUNE GARANTIE AU TITRE DES DESCRIPTIONS DES LOTS, DES RAPPORTS D'ÉTAT, DE LA QUALITÉ MARCHANDE, DE L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ATTRIBUTION, DE L'AUTHENTICITÉ OU DE LA PROVENANCE, ET TOUTES GARANTIES TÂCHES SONT EXCLUES DANS LA PLUS LARGE MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI.

L4. Bonhams se réserve le droit, à sa seule discrétion, de corriger des erreurs ou omissions dans toute portion de la Vente en Ligne et d'apporter à tout moment des changements aux caractéristiques, à la fonctionnalité ou au contenu de la Vente en Ligne. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE EN CAS DE FAUX STIPULÉE À LA SECTION E, ET EXCEPTÉ EN CAS DE FRAUDE OU DE DÉCLARATION FAUSSE ET FRAUDULEUSE DE SA PART, BONHAMS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ, POUR NÉGLIGENCE OU AUTREMENT, AU TITRE DE TOUTE ERREUR OU OMISSION DANS TOUTE DESCRIPTION D'UN LOT, TOUTE ESTIMATION D'UN LOT OU DANS LE CONTENU DE TOUT RAPPORT D'ÉTAT OU AUTREMENT, QU'ILS AIENT ÉTÉ DONNÉS VERBALEMENT OU PAR ÉCRIT ET AVANT, PENDANT OU APRÈS LA VENTE. Cette clause d'exclusion de responsabilité n'affecte pas vos droits légaux en tant que Consommateur.

L5. NI BONHAMS NI LE VENDEUR NE SERONT RESPONSABLES DE TOUTE PERTE D'AFFAIRES, DE PROFITS, DE REVENUS OU DE RECETTES, NI DE TOUTE PERTE DE RÉPUTATION COMMERCIALE, PERTURBATION DE L'ACTIVITÉ OU DU TEMPS PERDU PAR LA DIRECTION OU LE PERSONNEL, NI DE TOUTE PERTE INDIRECTE OU DE TOUT DOMMAGE INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE TOUTE SORTIE, INDÉPENDamment DE LA NATURE, DU VOLUME OU DE LA SOURCE DE LA PERTE OU DU DOMMAGE PRÉTENDUMENT SUBI, ET INDÉPENDamment DU POINT DE SAVOIR SI CETTE PERTE OU CE DOMMAGE A ÉTÉ CAUSÉ OU INVOQUÉ AU TITRE D'UNE NÉGLIGENCE, D'UN AUTRE QUASI-DÉLIT, D'UNE VIOLATION CONTRACTUELLE (LE CAS ÉCHÉANT), DE LA VIOLATION D'UNE

OBLIGATION LÉGALE, D'UNE DEMANDE DE RESTITUTION OU AUTREMENT.

L6. Sans préjudice des stipulations de la présente Section L., dans le cas où Bonhams et/ou le Vendeur seraient responsables au titre d'un Lot ou de toute Description ou Estimation d'un Lot, ou au titre de la conduite de toute Vente d'un Lot, que cette responsabilité se traduise par le paiement de dommages-intérêts, d'une indemnité ou d'une contribution, ou par une action en restitution ou de toute autre manière, notre responsabilité et/ou la responsabilité du Vendeur (combinées si nous-même et le Vendeur sommes responsables) seront limitées au paiement d'un montant qui n'excèdera pas le montant du Prix d'Achat du Lot, indépendamment de la nature, du volume ou de la source de toute perte ou de tout dommage prétendument subi ou de la somme réclamée comme étant due, et indépendamment du point de savoir si la responsabilité découle d'une négligence, d'un autre quasi-délit, d'une violation contractuelle (le cas échéant), de la violation d'une obligation légale ou autre.

L7. Aucune des stipulations de la présente Section L ne sera interprétée comme excluant ou restreignant (directement ou indirectement) la responsabilité de Bonhams ou du Vendeur ou excluant ou restreignant les droits ou recours d'une personne au titre (i) d'une fraude, ou (ii) du décès ou d'un préjudice corporel causé par une négligence de Bonhams ou du Vendeur (ou par la négligence de toute personne agissant sous notre contrôle ou dont nous sommes légalement responsables), ou (iii) des actes ou omissions dont nous sommes responsables en vertu de la Loi britannique de 1957 sur la responsabilité des occupants, ou (iv) de toute autre responsabilité dans la mesure où elle ne peut pas être exclue ou restreinte en vertu de la loi, ou (v) de nos engagements en vertu des paragraphes 9 (uniquement en relation avec les Ventes spécialisées de Timbres et de Livres) et 10 du Contrat avec l'Acheteur. Les mêmes stipulations s'appliquent au titre du Vendeur, de la même manière que si les références qui nous sont faites dans le présent paragraphe étaient remplacées par des références au Vendeur.

L8. Si vous choisissez de participer à des Ventes en Ligne de Bonhams, vous le faites entièrement à vos propres risques. La passation d'enchères au cours des Ventes en Ligne dépend, entre autres, de vos propres équipements et de la disponibilité, de la vitesse et de la qualité des connexions Internet qui sont fournies par des opérateurs et fournisseurs tiers, au titre desquels Bonhams n'accepte aucune responsabilité d'aucune sorte.

L9. Bonhams se réserve le droit de fournir des informations extraites du Site Internet ou de son utilisation afin de répondre à des demandes d'autorités gouvernementales ou d'autres autorités compétentes, ou afin de se conformer aux exigences de toute loi ou réglementation applicable ou de la politique de Bonhams.

L10. En plus de tous autres droits que nous pouvons détenir en vertu de la loi, nous

nous réservons le droit, à notre discrétion et sans encourir aucune responsabilité envers vous, de restreindre, suspendre ou résilier votre participation à des Ventes en Ligne de Bonhams dans le cas où vous commettriez une violation des Conditions de Vente, ou fourniriez des informations fausses ou trompeuses, ou encore dans le cas où vous perturberiez l'administration ou le bon fonctionnement du Site Internet.

L11. BONHAMS ET SES FOURNISSEURS FOURNISSENT LES VENTES EN LIGNE ET LE SITE INTERNET DE BONHAMS « EN L'ÉTAT » ET SANS AUCUNE GARANTIE NI CONDITION, EXPRESSE, TACITE OU LÉGALE. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ AU TITRE DE TOUTES DÉFAILLANCES, DE TOUTS RETARDS OU DE TOUTES ERREURS CAUSÉS PAR DES INTERRUPTIONS DE LA DISPONIBILITÉ DE LA VENTE EN LIGNE OU DE NOTRE SITE INTERNET OU AU TITRE DE TOUTES ERREURS OU DE TOUTS DÉFAUTS ENTACHANT LEUR CONTENU OU LEUR FONCTIONNALITÉ, OU ENCORE AU TITRE DE TOUTS DÉFAUTS DE LOGICIELS ET/OU DE MATÉRIELS INFORMATIQUES (QU'IL S'AGISSE DES VÔTRES OU DES NÔTRES) ET/OU ENFIN AU TITRE DE PROBLÈMES DE CONNEXION À INTERNET (QU'IL S'AGISSE DE LA VÔTRE OU DE LA NÔTRE) ET NOUS NE DÉCLARONS ET NE GARANTISSONS PAS QUE LA VENTE EN LIGNE OU LE SITE INTERNET SERONT EXEMPTS D'ERREURS, DE VIRUS OU D'AUTRES ÉLÉMENTS NUISIBLES OU QUE TOUTS DÉFAUTS ÉVENTUELS SERONT CORRIGÉS.

M. STIPULATIONS DIVERSES

M1. Vous ne pouvez céder ni le bénéfice ni la charge du présent contrat.

M2. Le fait par Bonhams de ne pas exercer, y compris par voie d'exécution forcée, ou de tarder à exercer, y compris par voie d'exécution forcée, tout pouvoir ou droit en vertu du présent contrat, ne constituera pas ou ne sera pas réputé constituer un abandon de nos droits à cet égard, excepté dans la mesure où nous y aurions renoncé expressément en vous remettant un acte écrit de renonciation. Une telle renonciation n'affectera pas notre capacité ultérieure à exercer, y compris par voie d'exécution forcée, tout droit découlant du présent contrat.

M3. Si l'une ou l'autre des parties au présent contrat est dans l'incapacité d'exécuter les obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat, en raison de circonstances échappant à son contrôle raisonnable, ou si l'exécution de ses obligations donne lieu à un surcoût financier important du fait de ces circonstances, et tant que celles-ci prévaudront, cette partie ne sera pas tenue d'exécuter ces obligations. Ce paragraphe ne s'applique pas aux obligations qui vous sont imposées par les Sections D (Enregistrement), F (Passation des Enchères), G (Garanties) et K (Paiement).

M4. Toute notification ou autre communication devant être signifiée en vertu du présent contrat doit revêtir la forme écrite et peut être remise en main propre ou envoyée par courrier prioritaire, par courrier avion ou par télécopie (à l'attention du Secrétaire Général de la Société, si elle est destinée à Bonhams), envoyé à l'adresse ou au numéro de fax de la partie destinataire indiqué dans le Formulaire de Contrat (à moins d'un avis de changement d'adresse notifié par écrit). Il appartient à l'expéditeur de la notification ou de la communication de s'assurer qu'elle a bien été reçue de manière lisible et dans les délais applicables.

M5. Si une clause ou toute partie d'une clause du présent contrat s'avère non exécutoire ou nulle, ce caractère non exécutoire ou cette nullité n'affectera pas le caractère exécutoire ou la validité des autres clauses ou le reste de la clause concernée.

M6. Les références faites dans le présent contrat à Bonhams visent également, le cas échéant, les dirigeants, employés et agents de Bonhams.

M7. Les titres figurant dans le présent contrat répondent uniquement à un souci de commodité et n'auront pas d'effet sur son interprétation. Les mots et expressions en italique ont la signification qui leur est respectivement donnée sous la Section Définitions de la Note aux Enchérisseurs en Ligne, sauf stipulation contraire.

M8. Dans le présent contrat, « y compris » signifie « y compris sans caractère limitatif ».

M9. Les références au singulier incluent également le pluriel (et vice versa) et toute référence à un genre vise également l'autre genre.

M10. La référence à une section ou un paragraphe identifié par une lettre ou un numéro renvoie à une section ou un paragraphe du présent contrat, sauf stipulation contraire.

M11. Exception faite de ce qui est expressément stipulé au paragraphe M12, aucune stipulation du présent contrat ne confère (ou ne prétend conférer) à une personne qui n'est pas partie au présent contrat un avantage découlant du présent contrat, ou le droit de rechercher l'exécution forcée de l'une quelconque des stipulations du présent contrat. Nonobstant les stipulations du paragraphe précédent, si le présent contrat confère une immunité et/ou une exclusion ou une restriction de responsabilité et/ou des obligations incombant à Bonhams, il s'appliquera également en faveur et au profit des sociétés holding de Bonhams et des filiales de ces sociétés holding ainsi que des successeurs et ayants-droit de Bonhams et de ces sociétés, et de tout dirigeant, employé et agent de Bonhams et de ces sociétés, chacun de ceux-ci étant autorisé à se prévaloir de l'immunité appropriée et/ou

de l'exclusion et/ou restriction prévues par et aux fins de la Loi britannique de 1999 sur les Contrats (Droits de tiers), qui permet d'étendre le bénéfice d'un contrat à une personne qui n'est pas partie au contrat, et en général de plein droit.

M12. Le Copyright sur toutes les images figurant dans le Catalogue des Ventes en Ligne est la propriété de Bonhams et/ou d'autres parties, y compris les textes, présentations et illustrations ; vous ne pouvez pas les utiliser ou les reproduire d'une manière quelconque sans l'autorisation écrite de Bonhams. Les Lots ne sont pas offerts à la vente avec des droits de copyright ou d'autres droits de reproduction.

N. MODIFICATIONS DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES

N1. Nous pourrions apporter de temps à autre des modifications aux présentes Conditions Générales. Ces modifications seront postées sur notre Site Internet à l'adresse suivante : <https://www.bonhams.com>. Veuillez revoir régulièrement les présentes Conditions Générales afin de vous assurer que vous connaissez les modifications que nous avons ainsi apportées. Si vous participez à nos Ventes en Ligne après que ces modifications aient été apportées et postées, vous serez réputé avoir accepté ces modifications.

O. DROIT APPLICABLE

O1. Toutes les transactions auxquelles le présent contrat est applicable et toutes les questions connexes seront réglées et interprétées conformément à la loi anglaise et nous-même et vous-même nous soumettons chacun à la compétence exclusive des tribunaux anglais ; par exception à ce principe, nous pourrions engager une procédure à votre rencontre (y compris, sans caractère limitatif, afin de recouvrer un paiement) devant tout autre tribunal compétent, dans la mesure permise par la loi applicable dans le ressort de ce tribunal.

P. DROITS DE RÉSILIATION EN VERTU DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES DROITS DES CONSOMMATEURS

P1. Droit de résilier l'Achat. Si vous êtes un Consommateur au sens de la Directive de l'UE sur les droits des Consommateurs, et résidez habituellement dans l'Union européenne, et si le Vendeur n'est pas un Consommateur (tel qu'identifié dans le Catalogue des Ventes en Ligne), vous avez le droit d'annuler le contrat pour l'achat d'un Lot, sans devoir donner aucune raison. Les Vendeurs qui sont des Consommateurs seront identifiés comme des personnes physiques privées dans l'article consacré au Lot.

P2. Le délai de résiliation expirera 14 jours calendaires après la date à laquelle vous-même, ou un tiers (autre que le transporteur indiqué par vous) acquerez la possession physique du Lot.

P3. Afin d'exercer votre droit de résiliation, vous devrez informer Bonhams, qui offre de vendre le Lot en qualité de mandataire du Vendeur ou de propriétaire du Lot, de votre décision d'annuler le présent contrat en lui adressant une déclaration claire à cet effet (par exemple, par courrier postal ou par courriel). À cet effet, vous pouvez utiliser le modèle de notification de résiliation figurant au paragraphe P6 ci-dessous, mais n'y êtes pas obligé. Afin de respecter le délai de résiliation, il suffit que vous adressiez votre notification d'exercice de votre droit de résiliation avant l'expiration de ce délai.

P4. Effets de la résiliation

(i) Si vous résiliez le contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison, à l'exception des frais supplémentaires liés au fait que vous avez choisi un mode de livraison différent du mode de livraison le moins cher que nous proposons ; ou à l'exception de tous droits d'importation que nous encourrons du fait que vous nous retourneriez le Lot.

(ii) Nous pourrions déduire du remboursement la perte de valeur de tous Lots fournis, si cette perte est la conséquence d'une manipulation inutile faite par vous.

(iii) Nous procéderons au remboursement sans retard, et au plus tard 14 jours calendaires après que nous ayons reçu le Lot retourné par vous ; ou (si cette date est antérieure) 14 jours calendaires après la date à laquelle vous nous aurez fourni la preuve que vous nous avez retourné le Lot.

(iv) Nous effectuerons le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, à moins que vous n'ayez expressément accepté qu'il en soit autrement (mais le remboursement sera toujours effectué sur un compte tenu exclusivement à votre nom) ; en tout état de cause, vous n'encourez aucun frais du fait de ce remboursement. Nous pourrions différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le Lot retourné par vous ou, si cette date est antérieure, jusqu'à ce que vous nous ayez fourni la preuve du renvoi du Lot.

(v) Vous devrez nous réexpédier ou nous retourner le Lot à l'adresse que nous pourrions spécifier à cet effet, sans aucun retard et en tout état de cause 14 jours calendaires au plus après la date à laquelle vous nous aurez communiqué votre formulaire de résiliation, conformément aux présentes Conditions de Vente.

(vi) Ce délai limite est respecté si vous réexpédiez le Lot avant l'expiration de ce délai de 14 jours calendaires.

(vii) Les frais directs de retour du Lot seront à votre charge. Si nous avons organisé la livraison du Lot, nous estimons que les frais de retour du Lot par le même moyen seront probablement similaires aux frais de livraison, mais nous ne pouvons pas être plus précis à propos de ces frais, en raison des nombreuses variables impliquées dans notre business model mondial et de la diversité des moyens de retour du Lot.

(viii) Vous ne répondrez que de la réduction de valeur du Lot résultant d'une manipulation excédante celle qui est nécessaire afin d'établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du Lot.

P5. Droit de résilier le contrat de services.

Si vous êtes un Consommateur au sens de la Directive de l'UE sur les droits des Consommateurs, et résidez habituellement dans l'Union européenne, et si nous vous avons notifié que vous achetez le Lot auprès d'un Consommateur, vous avez le droit de résilier le contrat de services pour les services que Bonhams vous fournit en lien avec votre achat d'un Lot, mais n'avez pas le droit de résilier le contrat pour l'achat du Lot lui-même. Les services de Bonhams sont respectivement : la possibilité de participer à la Vente en Ligne, de vous faire présenter des Lots offerts à la Vente qui peuvent vous intéresser, de voir des images et d'obtenir d'autres informations sur ces Lots, et de bénéficier du service de livraison de tout Lot que vous achèterez et qui devra être livré en vertu d'un contrat avec Bonhams.

(i) Vous avez le droit de résilier le contrat de services dans les 14 jours calendaires suivant la conclusion du contrat, sans devoir motiver votre décision.

(ii) Le délai de résiliation expirera 14 jours calendaires après la date de conclusion du contrat.

(iii) Afin d'exercer votre droit de résiliation, vous devrez informer Bonhams, qui offre de vendre le Lot en qualité de mandataire du Vendeur ou de propriétaire du Lot, de votre décision d'annuler le contrat de services en lui adressant une déclaration claire à cet effet (par exemple, par courrier postal ou par courriel). Afin de respecter le délai de résiliation, il suffit que vous adressiez votre notification d'exercice de votre droit de résiliation avant l'expiration de ce délai.

(iv) Vous demandez à Bonhams de commencer immédiatement la prestation de ses services (y compris tous les services de livraison convenus) pendant le délai de résiliation décrit ci-dessus. Si vous résiliez le contrat de services, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous au titre des services. Toutefois, étant donné que vous nous avez demandé de commencer la prestation des services pendant le délai de résiliation, vous devrez nous payer un montant correspondant à la proportion des services fournis jusqu'à ce que vous nous ayez communiqué votre décision de résiliation, par rapport à la valeur de ces services pendant toute la durée du contrat.



Bonhams
4 rue de la Paix
F-75002 Paris

+33 (0) 1 42 61 10 11
bonhams.com

AUCTIONEERS SINCE 1793